

MARCHES AGRICOLES ET PETITS PRODUCTEURS

INSTRUMENTS D'ACCÈS ET GESTION DES RISQUES

EuropeAid

Note d'information



Systèmes d'information des marchés (SIM)

Bourses de Produits agricoles (BPA)

Warrantage/crédit-stockage/ (C-S)

Agriculture sous contrat (ASC)

Assurances indicielles – Fonds de lissage

Mai 2012

COMMISSION
EUROPÉENNE



Ce document a été élaboré sur base d'une étude commanditée par la Commission et réalisée par MM. Alec Bouchitté et Sylvain Dardel pour la firme HTSPE et il a été mis à jour en tenant compte d'études et d'observations récentes.

La note a pour but d'apporter des éléments d'information et de réflexion aux collègues des services de la Commission Européenne concernant l'appui aux petits producteurs pour accéder aux marchés agricoles. Il s'agit d'un document de travail qui n'exprime aucune opinion ni recommandation définitive de la part de la Commission.

Les commentaires, questions ou informations complémentaires seront les bienvenus à l'Unité DEVCO C1 [à Tom.leemans@ec.europa.eu]

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	1
2. RESUME EXECUTIF.....	1
3. IMPORTANCE DES INSTRUMENTS D'ACCES AUX MARCHES AGRICOLES.....	3
4. SYSTEMES D'INFORMATION DES MARCHES (SIM).....	5
4.1 ETAT DES LIEUX	5
4.1.1 <i>Concept de SIM</i>	5
4.1.2 <i>SIM publics</i>	6
4.1.3 <i>SIM privés</i>	6
4.1.4 <i>Les réseaux régionaux de SIM</i>	7
4.2 PERSPECTIVES ET VOIES D'AMELIORATION.....	8
4.3 RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES SIM	9
5. CREDIT-STOCKAGE (C-S)/WARRANTAGE	10
5.1 ETAT DES LIEUX	10
5.1.1 <i>Concept de crédit-stockage</i>	10
5.1.2 <i>Crédit-stockage (C-S)/Warrantage dans les PED</i>	10
5.2 PERSPECTIVES ET VOIES D'AMELIORATION.....	11
5.3 RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CREDIT-STOCKAGE	12
6. BOURSES DE PRODUITS AGRICOLES (BPA).....	12
6.1 ETAT DES LIEUX	12
6.1.1 <i>Concept de bourse</i>	12
6.1.2 <i>Bourses agricoles dans les PED</i>	13
6.2 PERSPECTIVES ET VOIES D'AMELIORATION.....	14
6.3 RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES BPA	15
7. AGRICULTURE SOUS CONTRAT (ASC)	16
7.1 ETAT DES LIEUX	16
7.1.1 <i>Concept d'ASC</i>	16
7.1.2 <i>Caractéristiques</i>	16
7.1.3 <i>Principaux avantages et risques de l'ASC</i>	16
7.1.4 <i>Exemples d'ASC et leçons de l'expérience</i>	18
7.2 PERSPECTIVES ET VOIES D'AMELIORATION.....	20
7.3 RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'ASC.....	21
8. GESTION DES RISQUES.....	22
8.1 ASSURANCES INDICIELLES.....	22
8.2 FONDS DE LISSAGE	23
8.3 RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES INSTRUMENTS DE GESTION DES RISQUES.....	23
9. COOPERATION DE L'UE ET LES INSTRUMENTS SIM, C-S, BPA, ASC	24
9.1 LES INSTRUMENTS SIM, BPA, ASC ET LA COOPERATION DE L'UE	24
9.1.1 <i>Le consensus européen pour le développement</i>	24
9.1.2 <i>Domaine du commerce</i>	24
9.1.3 <i>Domaine du développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire</i>	24
10. RECOMMANDATIONS	26
ANNEXE 1 LISTE DES ABREVIATIONS.....	28
ANNEXE 2 BIBLIOGRAPHIE.....	30
ANNEXE 3 SITES INTERNET UTILES.....	38
ANNEXE 4 QUELQUES EXEMPLES DE BOURSES DE PRODUITS AGRICOLES BOURSE AGRICOLES	42
ANNEXE 5A EXEMPLES D' ACTIONS FINANCEES PAR LE PROGRAMME AAACP	43
ANNEXE 5B EXEMPLES D'AUTRES ACTIONS FINANCEES PAR LA CE AYANT UN LIEN DIRECT AVEC LES INSTRUMENTS SIM, C-S, ASC.....	44
ANNEXE 5C APERÇU SUR LES COOPERATIONS DE CERTAINS ETATS MEMBRES ET LES INSTRUMENTS SIM, C-S, BPA, ASC	46

1. Introduction

Cette note d'information s'inscrit dans l' « agenda pour le changement »¹, que la Commission Européenne met en œuvre et dans laquelle l'agriculture durable constitue une priorité. Après le résumé exécutif (Chap. 2), la note souligne l'importance de l'accès des petits producteurs aux marchés agricoles (Chap. 3).

La note passe en revue certains des instruments qui contribuent à faciliter cet accès (Chap. 4-7):

- Les systèmes d'information de marché (SIM)
- Le crédit stockage (C-S)² ou warrantage
- Les bourses de produits agricoles (BPA)
- L'agriculture sous contrat (ASC)

Outre les SIM, C-S et ASC, deux dispositifs de gestion des risques apparus récemment sont brièvement évoqués (Chap. 8):

- Les assurances indicielles
- Les fonds de lissage

La coopération UE ayant un rapport avec les instruments mentionnés antérieurement est évoquée (Chap. 9) renvoyant aux annexes 5a,b,et c pour des exemples d'actions.

Le document termine par quelques recommandations générales (Chap. 10)

L'étude commanditée par la Commission qui a servi de base pour cette note d'information s'intitule *"Revue de quelques approches d'appui aux petits producteurs des pays en développement pour la commercialisation des produits agricoles, notamment les systèmes d'information des marchés (SIM), les bourses de produits agricoles (BPA) et l'agriculture sous contrat (ASC)"*. Ce document disponible sur le site de CAPACITY4DEV contient des études de cas et des observations qui peuvent compléter utilement la lecture du présent document.

2. Résumé exécutif

Les **instruments** d'accès aux marchés agricoles abordés dans la présente note, principalement les systèmes d'information des marchés (**SIM**), le crédit-stockage (**C-S**) et l'agriculture sous contrat (**ASC**), peuvent constituer, sous certaines conditions, des **moyens efficaces d'amélioration du fonctionnement des chaînes de valeur agro-alimentaires des pays en développement (PED), de la sécurité alimentaire (urbaine et rurale) et d'augmentation du revenu des producteurs agricoles**.

Il existe une **gradation**, des relations **entre les instruments** qui sont abordés: une bourse (BPA) a besoin de systèmes de stockage locaux associés à des mécanismes de financement (C-S) qui fonctionneront d'autant mieux que les acheteurs et vendeurs seront informés (SIM). La gestion des risques, avec les assurances indicielles par exemple, serait un complément idéal aux instruments d'accès aux marchés agricoles

Largement **utilisés** dans les pays industrialisés, ces instruments se développent rapidement dans les pays émergents, et plus lentement ailleurs. Certains pays du sud et de l'est du continent africain sont en pointe dans l'adoption de ces pratiques. Pour l'instant, seuls les SIM sont vraiment répandus.

Les **résultats** de l'application de ces instruments sont souvent mitigés, ils révèlent les complexités de l'agriculture dans les PED, d'autre part, ils sont actuellement tous l'objet d'études dans la sphère du développement dans le but de les adapter et de les améliorer.

On constate que quand ces instruments sont efficaces, ils profitent souvent plus aux acteurs en aval des filières, et aux gros producteurs agricoles, autrement dit, sauf quand les petits producteurs sont particulièrement organisés, ces instruments ont des **effets relativement faibles sur les asymétries**

¹ "Increasing the impact of EU Development Policy: an Agenda for Change" - COM(2011) 637 final.

² L'intérêt du crédit-stockage (C-S) qui était traité dans l'étude comme un "type d'organisation intermédiaire de marché" dans la partie consacrée aux BPA a motivé l'ajout d'un chapitre sur cet instrument dans la présentation de cette note d'information.

dans les chaînes de valeur. L'analyse et le développement de chaînes de valeur dans une optique inclusive permet d'optimiser ces instruments³.

Le **défi majeur** consiste à **rendre les petits producteurs capables de tirer un meilleur profit de ces instruments.**

Les dynamiques en cours et les perspectives varient cependant de façon importante, **selon le type d'instrument envisagé.**

Dans les PED, les **SIM** sont apparus depuis une vingtaine d'années et sont aujourd'hui assez largement répandus. A une première génération de SIM, gérés selon un mode administratif public et centrés sur la sécurité alimentaire, a succédé une seconde génération, orientée vers les productions commerciales, utilisant les nouvelles technologies de l'information (NTIC), et dans des cas encore trop limités, parvenant à l'autonomie financière. Dans ce domaine des SIM, il convient notamment de diversifier l'information économique utile, au delà des simples prix, d'accroître la rapidité de traitement et de diffusion de l'information, et de renforcer les capacités des opérateurs comme celle des petits producteurs utilisateurs.

Quant au **warrantage** ou crédit-stokage (**C-S**), c'est sans doute l'instrument qui présente le plus d'intérêt et qui retient le plus l'attention y compris de la part des organisations de producteurs. Il peut apporter des solutions dans plusieurs domaines: celui du financement (saisonnier), celui de la conservation des récoltes, celui des revenus (quand le marché suit les prévisions!) et on peut aussi le considérer comme une incitation et une initiation à l'épargne et donc une possibilité d'investissements. On constate des difficultés pour que les petits producteurs⁴ puissent vraiment utiliser ces services et on note aussi que les résultats varient selon les produits qui sont impliqués. Malgré cela, l'instrument reste prometteur car il peut s'adapter relativement facilement.

L'agriculture indienne, qui reste familiale et basée sur les petits producteurs, parvient à tirer profit des BPA, en termes de revenus et de gestion des risques. Les raisons qui expliquent ces succès sont une relative bonne organisation des filières agricoles et le regroupement de la production à travers, d'une part les coopératives et organisations paysannes et d'autre part un secteur privé dynamique.

Pour les pays moins avancés, dans lesquels les BPA sont encore peu présentes, la création de BPA institutionnalisées reste conditionnée à une amélioration préalable du fonctionnement des filières et du renforcement des capacités des acteurs, notamment des petits producteurs et de leurs organisations. Une démarche pragmatique et prudente est donc conseillée, tirant profit de l'expérience des pays émergents et des embryons de BPA existant en Afrique, principalement dans sa partie Est et Sud.

L'**ASC** est un mode de relation assez prometteur entre producteurs et l'aval des filières qui est déjà très présent dans les pays industrialisés et émergents. Dans les PED, l'ASC est surtout pratiquée par les industries agro-industrielles traditionnelles (coton, sucre, tabac, hévéaculture, palmiculture). Par contre, pour les filières non traditionnelles (viande, lait, fruits et légumes, fleurs,...), l'ASC n'implique souvent que les plus gros producteurs. Des initiatives de grande envergure, les "corridors de croissance agricole", portées par certains grands groupes privés internationaux et certains gouvernements africains proposent de favoriser l'ASC dans le cadre de partenariats public-privé.

De façon générale, l'ASC peut permettre aux petits producteurs de s'insérer dans des filières plus profitables et d'accéder rapidement aux technologies, aux moyens de production et aux financements correspondants. Il existe cependant des risques importants dus à l'asymétrie au bénéfice des industries aval des filières: risques environnementaux, sur le droit à la terre, sur la dépendance créée vis-à-vis des investisseurs.

L'application dans les PED des **instruments de gestion du risque**, que ce soit le risque prix, avec les fonds de lissage par exemple ou le risque climatique avec les assurances indicelles représente une voie d'avenir même si elle pose encore de nombreux problèmes: ils sont difficiles à mettre en

³ Voir la note d'information d'Europeaid sur les "chaînes de valeur inclusives".

⁴ Commentaires de Mr Kiriro East African Farmers Association

place, leur durabilité financière reste problématique, leur accès est sélectif (seules certaines chaînes de valeur sont concernées). Une adaptation intéressante de l'assurance indicielle pour l'élevage a vu le jour, basée sur l'état des troupeaux.

La **politique de développement UE** qui a traditionnellement supporté les agricultures des PED donne de plus en plus d'importance à ce secteur pour accroître son impact en termes de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire ; les dispositifs, les actions de terrain, les recherches sur les instruments concernés, tant de la Commission que des États membres, sont déjà nombreux et très significatifs mais étant donné que ces sujets sont complexes, techniques et que les résultats sont encore souvent incertains, un effort pour mieux appréhender les expériences en cours et pour harmoniser les appuis est souhaitable.

3. Importance des instruments d'accès aux marchés agricoles

Les aspects techniques qui sont abordés dans la note ne doivent pas faire oublier l'essentiel qui pourrait tenir en deux points (voir A et B plus bas) et qui consiste à situer les instruments par rapport aux objectifs de développement et à rappeler que la manière de concevoir et mettre en œuvre ces instruments est cruciale.

On sait que la **croissance du secteur agricole dans les pays en développement (PED) est réductrice de la pauvreté**⁵ : ce constat basé sur des moyennes ne doit pas faire oublier que les modèles agricoles choisis et les conditions d'accès des pauvres aux ressources et aux marchés sont déterminants. Autrement dit, **la croissance agricole aura d'autant plus d'effets en termes de réduction de la pauvreté que les petits producteurs y participent en trouvant des débouchés.**

La difficulté à produire des excédents commercialisables en quantité et qualité requises, pour les marchés agricoles tient au fait que **l'agriculture familiale**, largement dominante dans les PED est aussi très souvent un mode de subsistance. Cette constatation n'est pas une explication : les stratégies paysannes sont souvent prudentes, conservatrices et elles peuvent parfois être éloignées de la logique économique mais un des éléments déterminants se situe vraisemblablement dans les conditions d'accès aux marchés agricoles. En effet, de nombreux exemples ont montré que dans de bonnes conditions, l'agriculture familiale peut faire preuve d'un dynamisme remarquable et s'appuyer sur ses atouts (disponibilité en main d'œuvre, connaissance des terroirs, solidarité communautaire, etc.).

D'autre part, la demande agricole, en particulier pour l'alimentation, est considérable et ne fait qu'augmenter puisqu'il faudrait accroître de 70% la disponibilité en nourriture d'ici à 2050. L'Afrique, en particulier, doit importer chaque année des aliments pour des dizaines de milliards d'euro alors qu'elle pourrait produire une grande partie de cette nourriture sur ses sols, avec très probablement des effets collatéraux positifs sur la nutrition et la biodiversité agricole (en développant les mils, le niébé, etc.).

Ceci amène à deux considérations importantes :

[A] Contribuer à améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés agricoles représente donc une étape essentielle pour réduire la pauvreté et pour la sécurité alimentaire.

Les instruments qui sont présentés dans cette note font partie **d'un ensemble plus vaste qui partage cet objectif d'accès aux marchés** : on peut citer en particulier l'analyse et le développement des **chaînes de valeur**⁶ qui attache une importance particulière à la demande.

⁵ Des études comparatives ont mis en lumière que la croissance du secteur agricole des pays en développement est 5 fois plus efficace pour réduire l'extrême pauvreté (<1USD/jour) que celle des autres secteurs (réunis en un agglomérat "non-agricole") [Luc Christiaensen (UNU-WIDER), Lionel Demery (Development Consultant), Jesper Kuhl (Development Consultant) – UN présentation Juin 2010]. Cette statistique rejoint le constat présenté dans le Rapport sur le Développement dans le Monde de 2008 de la Banque Mondiale qui base son analyse sur l'importance que garde le secteur agricole dans le produit national brut et dans l'emploi de la plupart des PED (jusqu'à 50% et 85% respectivement) : *"En Chine, (...) la croissance globale émanant de l'agriculture a été 3,5 fois plus efficace en termes de réduction de la pauvreté que la croissance due aux autres secteurs – et 2,7 fois plus en Amérique latine."*

⁶ Voir aussi la note d'information sur les chaînes de valeur inclusives d'EuropeAid.

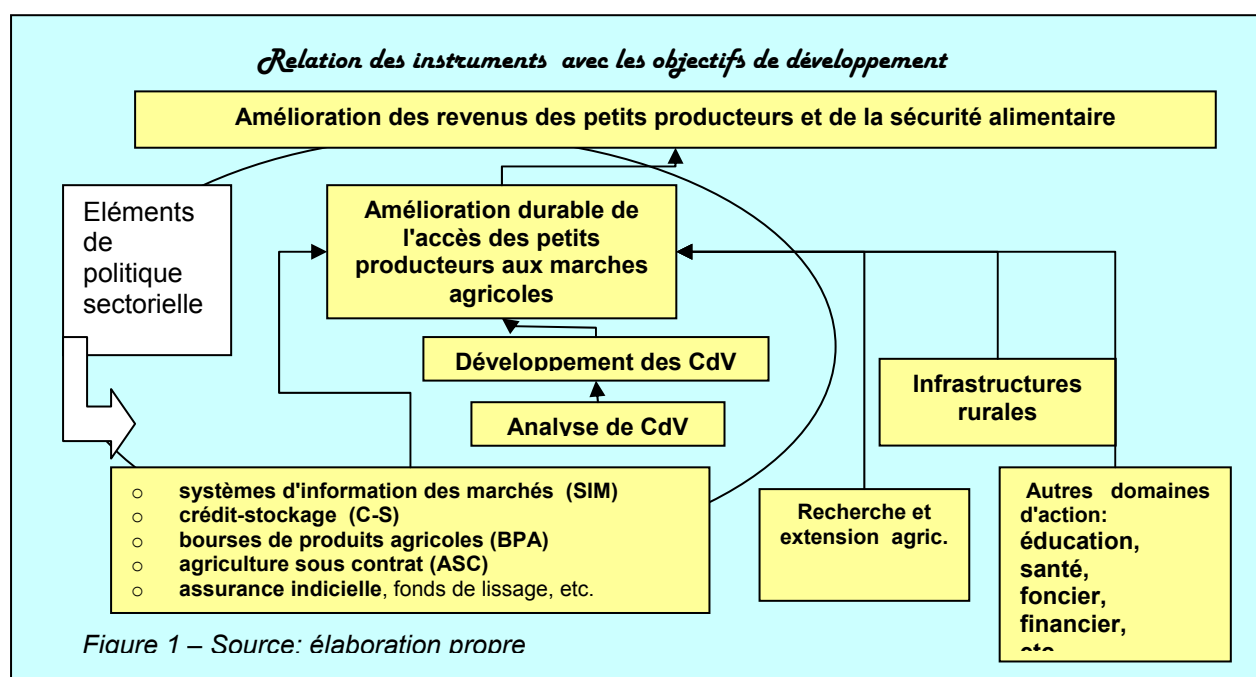
D'autre part, comme on le verra, il est impératif que ces instruments puissent évoluer, s'adapter: la **réactivité**, qui est en règle générale l'apanage du secteur privé et l'**interaction** avec les "usagers", les petits producteurs, sont donc très utiles.

Pour la bonne **mise au point**, la **mise en œuvre** et l'"**entretien**" des instruments, des organisations de producteurs(OP) solides et compétentes sont nécessaires.

Les OP ont aussi un important rôle à jouer pour assurer l'**effet inclusif** des instruments évoqués, mais il faudra également que les pouvoirs publics fassent preuve de volonté politique (cohérence – respect des règles) et assurent la bonne gouvernance du secteur.

Ce rôle de l'Etat est tout aussi essentiel pour qu'une offre agricole puisse satisfaire la demande, il faudra en particulier réaliser des **gains de productivité importants** que ce soit pour les terres⁷ (intrants, irrigation, mécanisation) ou pour le travail (formation, organisation) ce qui peut se réaliser à condition que le **statut foncier soit solide**, que les **investissements ruraux** soient consentis et que les **efforts de recherche**⁸ et d'**accompagnement** des producteurs soient menés.

[B] Les efforts conjugués qui doivent être entrepris entre secteurs publics et privés⁹ gagnent à s'inscrire dans des stratégies sectorielles¹⁰.



⁷ Dans l'agriculture familiale, la productivité de la terre (par Ha) peut d'ailleurs être souvent déjà très satisfaisante, avec des lopins de terre exploités de manière presque optimale tout en préservant une certaine biodiversité. Cependant, pour des raisons de moyens ou de motivation, les surfaces cultivées étant réduites la productivité par personne est faible comparée à celle des agricultures intensives.

⁸ Le Programme Détaillé du Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA, connu aussi pour son sigle en anglais CAADP) de l'Union Africaine prévoit par exemple que les gouvernements consacrent 10% de leur budget à l'agriculture (Déclaration de Maputo – juin 2004), ce qui montre que l'agriculture revient en force dans l'agenda de développement.

⁹ "Selon la FAO, il faudra investir d'ici 2050, et rien qu'en Afrique subsaharienne, un montant global cumulé de 940 milliards de dollars (au taux de 2009) dans l'agriculture et les services de soutien en aval. Soixante six pour cent de ce montant sera affecté aux dépenses en capital dans l'agribusiness et les agro-industries, et ce afin de couvrir des postes tels que: dispositifs de chaîne du froid et d'entreposage (78 milliards), installations de marchés ruraux et de gros (159 milliards), premier stade de la transformation (207 milliards), mécanisation (59 milliards), et sources d'énergie et matériels divers (115 milliards). Ces investissements devront provenir essentiellement du secteur privé. "Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique » – programme cadre (2010) FAO UNIDO.

¹⁰ Voir aussi le document de référence n°5 d'EuropeAid : approches sectorielles en agriculture et développement rural.

4. Systèmes d'information des marchés (SIM)

4.1 [Etat des lieux](#)

4.1.1 [Concept de SIM](#)

Dans les PED, outre un appui à la décision, l'accès à l'information peut représenter une véritable émancipation surtout dans le monde rural. Des millions de petits producteurs, souvent illettrés, se sentent désarmés face aux transactions commerciales, leur vulnérabilité¹¹ étant parfois entretenue par des intermédiaires et les commerçants installés.

Partant de ces constatations, de nombreux efforts ont été entrepris.

Les systèmes d'information des marchés (SIM):

En 1995, la FAO propose la définition suivante d'un SIM : « Un service, généralement public, qui se charge de collecter périodiquement, auprès des marchés ruraux de gros et de détail, toutes les informations relatives aux prix pratiqués ... mises régulièrement et en temps utile, à la connaissance des agriculteurs, des négociants, des responsables de l'Administration, des gouvernants et autres acteurs économiques ... en les diffusant par l'intermédiaire des différents médias disponibles ».

Un SIM répond à deux grands objectifs:

1. Fournir des indicateurs de suivi du marché et d'aide à la décision pour l'élaboration et le pilotage des politiques agricoles et commerciales ;
2. Améliorer la transparence et l'efficacité des marchés en fournissant aux opérateurs une information sur les prix et l'état des marchés.

Le premier objectif est relativement plus simple à atteindre que le deuxième (qui nous occupe en priorité dans la note d'information).

Source: Synthèse de l'atelier sur les systèmes d'information sur les marchés agricoles en Afrique : renouveau et impact - Montpellier, du 29-31 mars 2010 CIRAD l'INRA (UMR Moisa), avec l'appui financier de l'AFD et du CTA, et en collaboration avec Michigan State University.

Les SIM visent à :

- Réduire les asymétries d'informations entre acteurs, au bénéfice des paysans pauvres
- Faciliter les décisions commerciales d'achat et de vente, d'investissement
- Améliorer les capacités de négociation de petits producteurs
- Améliorer la transparence des marchés, la concurrence et les arbitrages
- Améliorer les orientations stratégiques des institutions publiques et privées
- Diminuer les coûts de transactions (d'accès à l'information)

Depuis une quinzaine d'années, le concept a évolué en impliquant des opérateurs privés tels que les organisations professionnelles et les entreprises, en élargissant la collecte à des informations autres que les prix et en suscitant l'apparition de réseaux de SIM inter-pays. Ces **SIM « de deuxième génération ou SIM 2G »** constituent ainsi un outil plus efficace d'amélioration des rapports commerciaux. Basés sur un fonctionnement privé et utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), ils sont plus réactifs que leurs aînés de « première génération » aux évolutions des marchés, et fournissent un panel d'informations dépassant les seules données de prix.

Dès 1998, Egg et Galtier¹² indiquent ainsi que *« les SIM (de deuxième génération) se veulent des dispositifs légers et souples. Ils ont vocation à collecter, traiter et diffuser de l'information dans un délai très court et devraient pouvoir s'adapter facilement à des changements dans la demande*

¹¹ Par exemple, si le pasteur nomade décide d'emmener son troupeau vers un lointain marché au bétail, il pourra difficilement refuser les prix qui lui sont proposés et il perdra d'autant plus que son capital aura perdu du poids en route.

¹² « Des dispositifs de diffusion de prix à des SIM à géométrie variable », J Egg / F. Galtier, CIRAD/INRA, 1998

d'information ». Ils insistent sur le besoin d'adapter les SIM aux réalités socio-économiques et aux innovations, ainsi que sur la nécessaire fourniture d'informations en temps réel.

Bien que perfectibles, les SIM existants constituent des **outils** considérés par les acteurs publics et privés comme **indispensables** aux performances des chaînes de valeur agricoles.

4.1.2 SIM publics

En Afrique de l'Ouest, les pays concernés sont les suivants : Niger, Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Guinée Conakry, Sénégal, Nigeria. Les SIM de ces pays ont principalement un objectif de sécurité alimentaire (produits vivriers, bétail sur pied) et sont le plus souvent placés sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture. Les institutions abritant ces SIM sont parfois chargées de gérer les stocks de sécurité alimentaire et il arrive que les données fournies par les enquêteurs de marchés, soient complétées par celles d'ONG, de projets.

Le **projet DIAPER** (1984-2000), financé par l'**UE**, a été le principal acteur ayant permis l'éclosion et le développement des SIM. Entre 2007 et 2010, le CILSS a pris le relais de l'appui aux SIM nationaux, par des formations, la fourniture d'équipements informatiques. Les plus fonctionnels aujourd'hui restent ceux du Niger, du Burkina Faso, du Mali, et du Sénégal. En 2007, **le CILSS a évalué ces SIM** qui sont caractérisés par : i) des performances globales encore insuffisantes, ii) des moyens humains et matériels restreints, et iii) un trop faible soutien des Etats.

Les domaines d'amélioration portent sur la réduction des délais de transmission des informations et l'adaptation aux besoins réels des usagers.

Les SIM qui fonctionnent relativement bien à ce jour sont ceux qui ont réussi à intégrer des services payants : sur-taxations SMS, recherches et prestations spécifiques, formations, etc. De même, certains SIM élargissent le champ des informations au-delà des prix et s'intéressent aux flux transfrontaliers.

Afrique de l'Est : Dès 1998, le projet **FOODNET**, appuyé par l'USAID, a mis sur pied un SIM national en Ouganda, couvrant les cultures marchandes du pays (cultures de rentes). Ce SIM est inscrit dans le Plan national de modernisation de l'agriculture (PMA) et des fonds publics sont réservés à cet outil. Selon une étude du CTA (2005), plus de 90% des producteurs se disent satisfaits du SIM, souhaitant le voir évoluer vers un partenariat public-privé. Le projet FOODNET a également accompagné la création de SIM en Tanzanie, au Kenya, et au Rwanda.

Caraiïbes : **NAMIS** (National Agricultural Market Information System), créé en 2005 à Trinidad & Tobago, a servi de modèle au dispositif similaire en Jamaïque, **JAMIS** (Jamaica Agriculture Information System).

Océanie : le SIM national de Samoa dispose d'un système de collecte d'informations qui est assurée par la Banque Centrale (CBS) et la Division statistique du Ministère des Finances.

Inde : Le SIM **Agmarknet** traite et diffuse les prix de plus de 300 produits marchands parmi les filières végétales, animales, sylvicoles. Il fournit des analyses de marchés, études, etc.

4.1.3 SIM privés

Afrique de l'Ouest : Les principaux SIM privés ont été mis en place par le projet **MISTOWA** (2004-2007)¹³ qui est basé sur le concept de points d'informations commerciales agricoles (**PICA**), logés au sein d'organisations professionnelles (OP) et de structures de services. Les exemples sont les suivants¹⁴ :

- OP disposant de leurs PICA indépendants : DMDA (Nigeria), SOGEMAF (Mali), ASECOW (Sénégal), Filière karité (Burkina Faso).

¹³ Market Information Systems and Traders' Organizations (USAID, CTA, ZADI)

¹⁴ Source : Le PICA idéal, MISTOWA/USAID, 2006.

- OP partageant les informations et la gestion de PICA : Ghana avec les OP de commerçants GAPTO, GAIDA, et l'OP de producteurs APFOG.
- L'ANOPACI, Association Nationale des Organisations de Producteurs Agricoles de Côte d'Ivoire, qui coordonne un réseau de plus d'une vingtaine de PICA.

L'ONG française Afrique Verte, présente au Niger, Mali, Burkina Faso, gère un dispositif qui contribue à alimenter les SIM publics nationaux¹⁵.

En Afrique orientale et australe

- **AGRITEL** en Afrique du Sud : Créée en 1989, cette société de services est spécialisée dans l'information sur les prix des fruits et légumes est réservée aux abonnés. Elle vend également des prestations telles que des études filières, des logiciels de communication. AGRITEL est présentée comme un exemple de SIM réussi, car i) les produits faisant l'objet de suivi sont normalisés (emballage, variété, poids, etc.), et ii) les transactions se réalisent sur un nombre limité de marchés¹⁶.
- La **KACE**¹⁷ (Kenya Agricultural Commodity Exchange), créée en 1994, centralise les données fournies par un réseau de points locaux d'information des marchés (**PIM**). La KACE a cherché à s'autofinancer par un système d'abonnement payant (SMS, messagerie vocale), et en incitant les PIM à devenir autonomes (système de franchises). Ce dispositif a fait des émules dans la région : MACE au Malawi, UCE en Ouganda, ECX en Ethiopie, ZIMACE au Zimbabwe, ZAMACE en Zambie.



Inde

Les **E-choupal**, qui constituent un cas intéressant de SIM privé, sont des kiosques d'informations commerciales créés en 2000 par la société Indian Tobacco Company (ITC)¹⁸. Au nombre de 6.500, ces kiosques fonctionnent dans 10 Etats du pays. Ils ont pour objectif de fournir aux petits producteurs agricoles les informations suffisantes pour que les transactions commerciales avec les intermédiaires (mandis) soient plus équilibrées et que les revenus des producteurs soient améliorés. Les producteurs y trouvent ainsi par internet des informations sur les prix locaux et internationaux, des conseils techniques, des bulletins météo, des intrants et autres biens de consommation. La société ITC prévoit d'élargir le dispositif dans 11 autres états.

4.1.4 Les réseaux régionaux de SIM

En Afrique de l'Ouest, les principaux réseaux d'informations de marché furent développés au milieu des années 2000, avec l'appui du projet **MISTOWA** (déjà cité) :

- **RESIMAO**, Réseau des SIM nationaux publics d'Afrique de l'Ouest. Basé à Bamako (Mali), il centralise les données d'environ 400 marchés de la région. Les informations publiées sont gratuites (internet, SMS, Email). Des évaluations récentes ont révélé certaines limites du

¹⁵ La Commission est un des principaux bailleurs d'Afrique Verte.

¹⁶ Egg et Galtier (2003)

¹⁷ Le SIM est dans ce cas un service fourni par KACE qui est une bourse (voir BPA pour plus de détail).

¹⁸ De fait un important conglomérat impliqué dans de multiples activités.

dispositif: i) expertise en NTIC limitée et lenteur dans l'adaptation aux progrès technologiques, ii) insuffisances dans la qualité des informations et leur diffusion, iii) couverture limitée à 8 pays et (quasiment) aux seules céréales.

- **ESOKO** est une plateforme d'informations commerciales des filières oignon, maïs, bétail/viande. Les données sont fournies par des opérateurs privés de 4 pays : Afrique Verte au Burkina Faso et au Mali, ANOPACI en Côte d'Ivoire, Esoko au Ghana. Depuis 2009, ce dispositif est appuyé par le projet ATP¹⁹. Le site www.esoko.com, qui fonctionne sur abonnement payant, publie quotidiennement les informations de prix et d'opportunités d'affaires. De nouveaux pays ont prévu de s'y associer : Cameroun, Bénin, Madagascar, Togo.
- La **CEDEAO** travaille actuellement à la création de **AGRIS** (Agricultural Information System), présenté comme un « méga système d'informations », le premier du genre dans la région, dont le Secrétariat sera assuré par le CILSS, avec la collaboration de l'UEMOA. Il vise à centraliser toutes les informations rurales de l'Afrique de l'Ouest dont celles des SIM.

Afrique Orientale et Australe :

- **RATIN** (Regional Agricultural Trade Intelligence Network), basé au Kenya, a été créé en 2003 et regroupe les SIM consacrés aux céréales du Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda.
- **LMIS** (Livestock Marketing Information System de l'IGAD) a été créé en 2003 et regroupe les SIM en filières animales de Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Ouganda.

Ailleurs dans le monde :

- Dans les Caraïbes : **CAMID**, Caribbean Agro-industrial Market Information Development, créé en 2001, basé à Trinidad et Tobago. Il traite les informations venant des 13 pays membres du Marché Commun des Caraïbes, le CARICOM.
- En Amérique Latine, **SAFRAS** au Brésil²⁰: Créée en 1984, l'agence Safras & Mercado se présente comme le leader dans l'information des marchés agricoles du continent. Elle fournit les données de prix des pays sur une large gamme de produits: céréales, oléagineux, fruits frais et transformés, coton, élevage, intrants, etc.
- Signalons enfin l'existence de portails d'informations de SIM ayant une couverture mondiale: **INFOCOMM de la CNUCED**, MNS du CCI, **FAOSTATS**, **SMIAR** de la FAO²¹, **FOODNET** de l'ASARECA, etc.

4.2 Perspectives et voies d'amélioration

Il est désormais admis que **les seuls prix²² ne suffisent pas** pour comprendre la complexité des marchés et pour prendre des décisions et que **des services annexes sont nécessaires** tels que: opportunités d'affaires, analyses, bulletins météo, études, formations, etc. Le point commun entre les SIM nationaux et les réseaux régionaux de SIM est **l'usage des NTIC**. Le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) introduit le concept de « l'informatique agricole »²³: les SIM associent à leurs outils les sociétés privées de technologies de l'information, la diffusion par SMS, messagerie vocale, etc.²⁴

La téléphonie mobile aide à présent non seulement à transférer l'information mais aussi l'argent, comme cela se fait au Kenya et en Tanzanie avec le système **m-pesa** ("m" pour mobile, "pesa" pour argent en swahili), une expérience appuyée entre autre par DFID: si la confiance s'instaure entre les

¹⁹ Agribusiness and Trade promotion project, financé par l'USAID

²⁰ Source : Service Infocomm de la CNUCED : www.unctad.org/infocomm

²¹ Système Mondial d'informations et d'alerte rapide alimenté par les dispositifs mis en place par la FAO en Afrique (48 points d'informations), Asie (25), Amérique Latine (18), Caraïbes (3).

²² Il s'agit néanmoins de la préoccupation basique et elle n'est pas nécessairement facile à satisfaire: est-ce le prix sur les marchés locaux, les prix de détail ou de gros sur les marchés plus importants qui vont intéresser les producteurs?

²³ Inventaire des services d'informations agricoles novateurs utilisant les NTIC, M. Gakuru et autres, FARA, 2009.

²⁴ TradeNet (Ghana, Ouganda, Honduras), Agrilog (Burkina Faso), Trade to Hand (CCI/CNUCED), AppVenture (Jamaïque), Agrimarket (FAO), Manobi (Sénégal), Namis (Trinidad & Tobago), etc.

parties, des transactions peuvent se réaliser entre des personnes distantes sur des produits qui ne sont pas présents physiquement près de l'acheteur: on assiste là à une mutation qui peut se révéler importante dans les marchés agricoles.

Les domaines de progrès pour la plupart des SIM existants dans les PVD, portent sur leur capacité à fournir de l'**information adéquate et en temps voulu** aux acteurs du premier maillon de la chaîne de valeur d'un produit : **les petits producteurs**. Pour ceux-ci, une information utile doit être d'actualité immédiate, suffisamment compréhensible et directement exploitable en matière commerciale. De fait, beaucoup de SIM peinent encore à satisfaire cet objectif, du fait de la lourdeur des dispositifs, de moyens de communication insuffisants ou mal exploités, mais également d'un manque de formation et de suivi des bénéficiaires visés (les agriculteurs) à l'exploitation des données communiquées.

De plus, beaucoup des SIM n'ont pas encore atteint leur seuil de **viabilité financière** et sont souvent encore à la recherche d'un **ancrage institutionnel pérenne**. Cette viabilité financière est cependant progressivement améliorée du fait que les utilisateurs, producteurs et acteurs en aval des filières peuvent accepter de payer pour le service rendu, lorsque les SIM sont jugés suffisamment performants. En outre, la **mise en réseau des SIM** au niveau de plusieurs Etats et l'appui des institutions économiques régionales devraient contribuer à apporter un autre élément de solutions aux problèmes de financement et de pérennisation pour les SIM qui devraient être considérés comme des biens publics.

4.3 Recommandations concernant les SIM

- En matière de conception et de mise en œuvre d'un SIM : i) Faire un état des lieux et un diagnostic opérationnel des SIM existants ; ii) S'interroger sur la pertinence d'un SIM par rapport aux autres dispositifs d'informations (observatoire des marchés, par exemple) ; iii) Adopter une approche réaliste et pragmatique.
- En matière de fonctionnement d'un SIM, des efforts doivent être apportés sur les aspects suivants : i) rigueur dans le choix et le suivi des personnes en charge de la collecte et du traitement des données ; ii) outils de traitements des données simples, peu coûteux et facilement reproductibles ; iii) évaluations régulières des dispositifs ; iv) diagnostic régulier des modes de transmission de l'information aux acteurs, surtout les petits producteurs.
- En matière de pérennisation d'un SIM, i) mode d'ancrage institutionnel adapté (public, privé, mixte) ; ii) mécanisme de financement impliquant au mieux les parties nationales, voire régionales, publiques et privées.
- Enfin, la viabilité d'un SIM peut être renforcée par : i) l'implication d'organisations professionnelles fortes ; ii) la standardisation d'unités de mesure ; iii) le rapprochement agriculteurs – médias.



5. Crédit-stockage (C-S)/warrantage

5.1 Etat des lieux

5.1.1 Concept de crédit-stockage

Le warrantage est une méthode assez ancienne en Europe²⁵ qui connaît un regain d'intérêt et que l'on désigne aussi par des vocables divers: crédit-stockage, crédit-entreposage ou encore système de certificats - ou de récipissés - de dépôts, tierce détention, on ajoute souvent son appellation en anglais "warehouse receipt system" (WRS).

En pratique, l'opération de warrantage (ou C-S) se fait en 2 phases :

– **À la récolte**, le producteur dépose la quantité de marchandise de son choix à l'entrepôt. Le gestionnaire de l'entrepôt établit un certificat de dépôt (le warrant) qu'il remet au déposant. Le producteur se présente à la banque (ou à une institution de micro-finance) qui lui accorde un crédit correspondant au maximum à 100 % de la valeur du jour de sa marchandise (mais plus généralement 80 % de la valeur, pour limiter le risque). En échange, l'institution financière retient le certificat de dépôt, qui représente pour elle la garantie. **À ce moment, l'opération est dite nouée.**

– **À la soudure** (ou au terme convenu), le producteur identifie lui-même un acheteur pour son produit et ensemble, ils se rendent dans l'institution financière pour payer la marchandise et présenter le certificat de dépôt qui permet à l'acheteur de prendre possession du stock. L'institution financière établit le décompte du producteur, déduit l'emprunt majoré de son intérêt et les frais d'entreposage et remet le solde final au producteur. **L'opération est dite dénouée.**

Source: travail de capitalisation du projet PAAR financé par l'AFD

Outre la **sécurisation du stock** vis-à-vis de l'acheteur, tout l'intérêt de la procédure est que **le vendeur peut avant la vente emprunter à court terme auprès des banques** commerciales un montant qui est un pourcentage de la valeur du stock et **donner en gage** ce certificat de dépôt. Lorsque l'acheteur récupère les produits, il paye son dû au vendeur via l'institution de marché et via la banque qui prélève les frais et recouvre le principal et les intérêts du prêt octroyé au vendeur. En cas de défaut de remboursement, la banque peut procéder à la vente du stock en tierce déposition.

Outre cet aspect de sécurisation, l'opération est aussi envisagée comme une manière plus agressive de profiter des fluctuations du marché au profit du petit producteur en contournant la vieille fatalité du paysan obligé de vendre quand l'abondance sur le marché déprime les prix.

5.1.2 Crédit-stockage (C-S)/Warrantage dans les PED

Le **warrantage** offre des solutions concrètes pour la protection des récoltes, la sécurité des transactions et le financement des campagnes d'achat des produits agricoles par les producteurs éventuellement réunis dans des OP. Pour obtenir un crédit, en effet, les banques refusent généralement d'accepter comme garanties les terres ou les biens immobiliers en zone rurale (en raison de l'extrême difficulté pratique et sociale de faire jouer ce type de garantie en cas de non remboursement). Si le système des bourses de produits agricoles traités au prochain chapitre venait à se développer, il serait également essentiel pour constituer la garantie nécessaire aux produits dérivés sur les marchés à terme.

Des témoignages nombreux font part de l'engouement des producteurs et de bons résultats en termes de remboursement de manière assez générale en Afrique. Pour l'Afrique de l'Ouest on pourra notamment se renseigner sur le site <http://www.capitalisation-bp.net> de la FAO avec des études de cas au Niger et au Burkina Faso. Un des avantages soulignés par l'une de ces expériences relativement neuves (sur trois campagnes depuis 2008) c'est que le warrantage constitue aussi une incitation à épargner et une méthode appropriée pour le faire.

²⁵ Le warrantage est courant à la fin du XIX^e siècle mais des formes similaires plus anciennes ont été observées en Angleterre dès le XVII^e siècle.

Dans ces conditions il est compréhensible que le warrantage ou crédit-stockage soit observé depuis peu avec beaucoup d'attention par de nombreux acteurs du développement, par les pouvoirs publics, les institutions internationales, les agences de recherche et aussi par les organisations de producteurs: le Réseau de Organisations Paysannes d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) dans son numéro de ROPPAVEILLE (accessible sur le web) de février 2011 exprime par exemple l'intérêt croissant pour ces méthodes et soulignent qu'elles sont maintenant préconisées dans le cadre de la politique agricole sous-régionale (ECOWAP pour l'Afrique de l'Ouest).

Une étude de la CNUCED ²⁶ a analysé différents modèles de warrantage existant en Afrique de l'Est et Australe, en distinguant les systèmes commerciaux et ceux qui sont destinés spécifiquement aux producteurs. Dans ce dernier cas, l'objectif est de regrouper la production à des fins commerciales ou pour assurer la disponibilité alimentaire locale: trois catégories sont analysées selon l'opérateur du système; la première (3A) concerne les coopératives de commercialisation, la seconde (3B) des institutions de micro-finance, la dernière (3C) des projets d'amélioration du stockage des denrées agricoles. L'étude mentionne le cas (correspondant au modèle 3B) de la commercialisation du riz à Madagascar avec approximativement 55.000 T de paddy/an en dépôts de quelques tonnes chacun.

5.2 Perspectives et voies d'amélioration

L'étude de la CNUCED sur le warrantage en Afrique de l'Est et australe, mentionnée plus haut, souligne les aspects suivants:

- l'importance accordée à la formation d'opérateurs compétents et au pragmatisme dans la poursuite des objectifs sociaux (inclusifs). Concernant ce dernier point, l'étude cite l'exemple de la Tanzanie qui a focalisé sur des denrées agricoles destinées à l'exportation, se réservant la possibilité d'inclure plus tard, des denrées alimentaires "politiquement" plus sensibles.
- Le besoin d'appuyer les coopératives d'épargne et de crédit en les intégrant dans un réseau national de micro-finance bien géré.
- l'importance de l'approche (3C voir plus haut) qui tend prioritairement à trouver des méthodes adaptées pour réduire les pertes après récoltes (celles-ci, selon la FAO, peuvent atteindre entre 15 et 50%!).

Le warrantage peut varier dans ses modalités: les formalités de dépôt, les ratios entre produits stockés et le crédit pouvant être octroyé, les modes de stockage, le rôle plus ou moins important du « collectif » et des organisations paysannes, le caractère plus ou moins formel des intermédiaires financiers, etc.

Pour remédier à certains problèmes, le warrantage peut ainsi s'adapter facilement: dans le projet au Burkina Faso, par exemple, pour éviter que tous doivent attendre que le stockage collectif soit terminé pour recevoir le crédit, une innovation permet dorénavant de constituer le stock collectif et de distribuer le crédit en trois phases. Il est aussi prévu de limiter les quantités par personnes qui peuvent entrer dans le système pour éviter que le bénéfice ne soit accaparé par quelques producteurs plus avantagés.

Le warrantage apparaît donc très prometteur donc puisqu'il permet d'aborder de manière assez souple des aspects essentiels de la production agricole destinée à la vente mais il faut toutefois tenir compte de trois conditions:

1. Pour que le stockage puisse se réaliser il faut les infrastructures nécessaires or les capacités de stockage réelles sont encore très faibles.
2. Pour que l'opération soit rentable, il faut que les marchés des produits stockés réagissent par des hausse de prix suffisantes entre la récolte et le moment où la vente sera réalisée: une étude présentée récemment par Afrique Verte International²⁷ montre que ce n'est pas toujours le cas et que le système peut être "à perte". Dans ce cas, les risques sont

²⁶ Coulter, J. (2009) – (draft) Review of Warehouse Receipt System and Inventory Credit Initiatives in Eastern & Southern Africa – CNUCED, financé par la Commission dans le cadre du Programme Tous ACP pour les Denrées de Base Agricoles (AAACP – en anglais)

²⁷ Addoh, S.L. et al. (2010) "Renforcer les capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010 et ses incidences sur le warrantage au Niger." Afrique Verte International [AFD/Inter-réseaux/ADPRINA]

essentiellement supportés par les producteurs ou leurs organisations²⁸. L'étude montre aussi que, dans certains cas, les avantages potentiels sont peu attractifs²⁹. L'expérience menée au Burkina Faso montre aussi que l'achat par l'État de céréales à l'étranger pour constituer des stocks de sécurité peut constituer un danger pour un warrantage mis en place car il risque d'annuler la hausse des prix espérée.

3. La conception, la mise en œuvre et la pérennité ne sont envisageables que si des organisations paysannes solides et compétentes participent activement et si le système financier trouve des intermédiations adaptées pour opérer.

La capitalisation de l'expérience au Burkina Faso³⁰ pose aussi la question: "Qu'arrivera-t-il en cas d'incendie du stock?" En effet, par souci d'économie le système n'est pas assuré pour le moment.

5.3 [Recommandations concernant le crédit-stockage](#)

- Des études préalables sont toujours nécessaires pour s'adapter aux marchés.
- La partie technique exige un bon niveau professionnel tant pour la partie du stockage comme pour l'intermédiation financière.
- Les conditions pour que le warrantage puisse fonctionner sont: 1° des infrastructures de stockage adéquates; 2° des marchés qui soient relativement réguliers avec des variations saisonnières prévisibles (d'où la nécessité de bons SIM), c'est-à-dire, avec une hausse de prix des denrées stockées qui couvre les coûts d'entreposage au moment de la vente; 3° des intermédiaires financiers qui acceptent les modalités du système C-S et des organisations paysannes qui en appuient le fonctionnement (assistance technique, organisation des campagnes agricoles, etc.)

6. Bourses de produits agricoles (BPA)

6.1 [Etat des lieux](#)

6.1.1 [Concept de bourse](#)

Augmenter significativement la production agricole en facilitant autant que possible la commercialisation est l'étape suivante qui a conduit à promouvoir des BPA en Afrique. L'idée de base est de centraliser les transactions et de les « dématérialiser ». C'est une tentative qui est largement inspirée des bailleurs de fonds, en particulier les USA, et qui s'inscrit dans le processus de libéralisation des années 80.

Quelques notions sur les bourses

Une bourse est une institution, privée ou publique (société de bourse), qui permet de réaliser des échanges de **biens ou d'actifs standardisés** et ainsi d'en fixer le prix, **sans présence physique** des biens échangés (contrairement aux marchés physiques traditionnels). On distingue généralement :

- les bourses de valeurs, où sont échangés des titres d'entreprises.
- les bourses de commerce, où sont échangées des marchandises, et qui sont celles qui intéressent notamment le commerce agricole, et donc la présente note d'information.

Dans le cas du marché au comptant, le contrat passé entre acheteur et vendeur et conclu pour un prix donné, se traduit par une livraison immédiate ou dans des délais courts (fonction des contraintes de transport). Dans le cas des marchés à terme, le principe général consiste à passer des contrats à un prix fixé mais pour une livraison différée dans le temps. A partir de cette approche, de nombreux produits dérivés sont pratiqués, comme les contrats à terme³¹ ("future" en anglais), les options

²⁸ Raison pour laquelle il est recommandé de ne pas octroyer de crédit pour la totalité de la valeur entreposée.

²⁹ C'est le cas pour le mil étudié par l'Afrique Verte ainsi que d'autres céréales sèches (sorgho, maïs) mais des cultures de rente (le niébé) pourraient probablement montrer des résultats positifs plus nets.

³⁰ Somda, M. D., Kaboré, S., Bastard, G., Broutin, C. "Etude de cas sur l'expérience de warrantage dans le sud ouest du Burkina Faso" présenté à l'Atelier régional de formation sur le renforcement de capacités des organisations de producteurs à répondre à l'évolution de l'agriculture moderne. L'expérience a été soutenue par plusieurs financements successifs de l'UE.

³¹ Contrat standardisé, quantité, date de livraison et prix convenus

d'achat³² ("option" en anglais), les contrats à livraison différée³³ ("forward" en anglais), qui traitent notamment de différentes matières de base (pétrole, métaux, céréales, huiles, viande, sucre, café, thé,...) qui sont appelés actifs sous-jacents.

Les principales **fonctions** économiques des bourses agricoles sont:

- la gestion du risque, en permettant son transfert par le biais des marchés à terme et l'utilisation de produits dérivés.
- la liquidité des titres grâce à la possibilité de leur négociation avant le dénouement des opérations.
- la transparence et l'information sur les prix du fait que les cotations effectuées sur les bourses permettent de mesurer la valeur attribuée par le marché à une matière première ou à un produit, notamment agricole, aux différents horizons de temps. Ces informations peuvent être diffusées, notamment par l'intermédiaire des **SIM**.

Les **avantages** des marchés à terme pour les vendeurs, notamment les producteurs agricoles, sont de pouvoir sécuriser leurs revenus et l'équilibre du compte d'exploitation en bénéficiant avant ou pendant la campagne agricole d'un prix de vente garanti, et d'éviter ainsi les différents risques (taux de change, baisse du prix de vente, ...).

Les bourses permettent donc de **couvrir des risques** économiques, mais constituent aussi un lieu privilégié de **spéculation**. Ainsi la quasi-totalité des contrats (achat et vente) des marchés organisés sont revendus avant terme et s'éliminent deux par deux (achat et vente). Le nombre de contrats effectivement physiquement réalisés (livraison du produit) est faible par rapport au nombre de transactions réalisées sur les titres dérivés.

Source: rapport d'étude Bouchitté et Dardel

6.1.2 Bourses agricoles dans les PED

Les **BPA formelles sont encore inexistantes ou embryonnaires dans beaucoup de PED**, alors qu'elles sont en **pleine croissance dans les pays émergents**, parmi lesquels l'Inde constitue une excellente référence. En Inde, i) les BPA formelles sont nombreuses (une trentaine), viables et de grande taille, souvent de stature internationale, et ii) l'essentiel des produits et denrées qui sont commercialisés provient de la petite agriculture familiale.

Table 4.15 : Turnover on commodity futures markets			
(Rs. Crore)			
Exchanges	2004-05	2005-06	2006-07*
Multi Commodity Exchange, Mumbai (MCX)	165,147	961,633	1,621,803
National Commodity Derivatives Exchange, Mumbai (NCDEX)	266,338	1,066,686	944,066
National Multi Commodity Exchange, Ahmedabad (NMCE)	13,988	18,385	101,731
National Board of Trade, Indore (NBOT)	58,463	53,683	57,149
Others	67,823	54,735	14,591
All Exchanges	571,759	2,155,122	2,739,340

* Till December 31, 2006

Source: Forward Markets Commission.

1 million EUR = 57 millions roupies = 5,7 crores

Source : website: <http://indiabudget.nic.in>

Par rapport à l'Afrique de l'Ouest francophone, **les régions de l'Est et du Sud de l'Afrique paraissent relativement en avance** en raison de l'existence de BPA nationales en voie d'institutionnalisation et de la présence de plusieurs programmes de développement de réseaux régionaux de BPA.

³² Instrument financier: une prime versée donne le droit d'acheter ou de vendre (selon le cas) à un prix déterminé. Il existe plusieurs variantes.

³³ Contrat non standardisé, conclu pour acheter à une date et un prix futurs.

La mise en œuvre de bourses agricoles formelles implique une série de **conditions préalables** qui constituent souvent des contraintes fortes dans les pays en développement et pour l'agriculture familiale :

- Les produits échangés doivent être suffisamment **standardisés** avec une nomenclature reconnue par les différents acteurs des filières impliquées
- La qualité de chaque standard doit être suffisamment définie et garantie par un **système de contrôle** indépendant et reconnu
- Les **lots échangés doivent avoir une taille minimum**, compte tenu des pratiques commerciales et des contraintes technico-économiques
- Les **délais et mode de livraison** doivent être respectés par les producteurs
- Les produits échangés doivent pouvoir faire l'objet de **tierce détention** de façon à garantir les transactions physiques (voir le chapitre précédent sur le crédit-stockage).

Pour ces raisons, certaines filières sont a priori plus susceptibles de bénéficier de bourses agricoles, car elles disposent déjà de normes de qualité et de groupement des productions, principalement les denrées de base à l'exportation sur les marchés mondiaux (**café, cacao, coton,**).

Une étude récente³⁴ dresse toutefois un **bilan très mitigé** des expériences de constitution de bourses agricoles en Afrique de l'Est et Australe (Ethiopie, Kenya, Malawi, Uganda, Zambie). La démarche serait essentiellement inspirée par les bailleurs et, contrairement aux attentes, les bourses se trouveraient pratiquement sous le contrôle de quelques grandes compagnies de négoce. Seule l'expérience de la bourse éthiopienne du café semble donner de bons résultats, selon cette analyse, grâce en partie au rôle-clé joué par le gouvernement en imposant la bourse comme unique canal de transaction pour cette denrée. L'étude précise que le plan qui se basait sur une construction "pyramidale" avec à sa base des SIM et des C-S n'a pas réussi à maintenir les services des premiers (le fossé d'information se serait même creusé entre commerçants et petits-producteurs) ni à développer les systèmes de crédit-stockage.

On observe aussi de **nombreuses initiatives d'organisation des marchés qui disposent de certaines caractéristiques de BPA et peuvent constituer l'amorce d'une structuration des marchés** pouvant faciliter la mise en œuvre à terme de bourses formelles et institutionnalisées. Certaines expériences ont ainsi pu être qualifiées de bourses (par exemple bourses céréalières au Mali), ou mini-bourses agricoles (ventes groupées de bananes en Guinée).

Le rapport d'étude SIM/BPA/ASC présente huit études de cas, sur base de recherche documentaire et après un voyage d'étude en Tanzanie, pour lesquelles on dispose de suffisamment d'information en matière de caractéristiques et de résultats³⁵. Ils sont présentés de façon résumée dans le tableau en annexe, classés par ordre croissant de complexité et de formalisation de l'aspect "bourse agricole".

6.2 Perspectives et voies d'amélioration

Pour les pays africains, notamment au sud du Sahara, **l'environnement socio-économique et le niveau actuel de développement des filières ne paraissent pas encore suffisamment favorables au bon fonctionnement de BPA formelles**. Une période de plusieurs années semble nécessaire pour réaliser les pré-requis à la création de ces BPA, et l'aide au développement devrait contribuer à cette réalisation. Néanmoins, les expériences en cours de création de BPA nationales et régionales en **Afrique de l'Est et Australe** constituent un **banc d'essai** très utile, permettant de mieux cerner les opportunités mais aussi les difficultés opérationnelles de mise en place. L'exemple indien reste probablement la référence la plus aboutie.

L'exemple indien

Une nouvelle génération de bourses s'emploie à identifier de manière systématique les lacunes des chaînes d'approvisionnement en produits de base et à y remédier. Ces bourses ont mis au point une série de solutions novatrices et ingénieuses dont:

³⁴ Robbins, P. in collaboration with Catholic Relief Services (2011) Commodity exchanges and smallholders in Africa International Institute for Environment and Development/Sustainable Food Lab

³⁵ Rappel : Le rapport d'étude qui a donné lieu à cette note d'information est consultable sur Capacity4dev []

- Bourses par système satellite, afin d'améliorer l'accès des petits producteurs;
- Réseaux électroniques nationaux de diffusion d'informations sur les marchés atteignant même les zones reculées;
- Partenariats novateurs de distribution permettant l'accès aux services offerts par les bourses depuis les villages les plus reculés;
- Bourses nationales en ligne proposant des échanges au comptant qui permettent d'intégrer des marchés précédemment fragmentés;
- Organismes de gestion des garanties offrant toute une gamme de services qui permettent de mettre en place une infrastructure d'entreposage et de logistique;
- Offre de services sur mesure en matière de gestion des risques et autres services de consultants;
- Programmes de grande envergure pour la mise en valeur des ressources humaines.

Source : CNUCED

Prudence et réalisme doivent prévaloir dans le rythme de progression vers la mise en œuvre de bourses formelles en fonction du niveau de réalisation effective des pré-requis. Dans cette perspective le développement des BPA devrait se concevoir dans le cadre de stratégies sectorielles nationales et régionales accompagnées de solides analyses de chaînes de valeur.

6.3 Recommandations concernant les BPA

- L'élément déterminant qui devrait conditionner l'approche est la possibilité d'intégrer les petits producteurs.
- Adopter une approche progressive pragmatique, privilégiant les filières suffisamment organisées, disposant déjà d'une standardisation des produits et d'un réseau d'intermédiaires efficaces (associatifs et/ou privés)
- Favoriser l'approche régionale pour la constitution de BPA en réseau, permettant ainsi un effet de masse contribuant au développement des échanges Sud-Sud. En matière d'appui aux BPA, coordonner les politiques et programmes de la Commission et des Pays membres au niveau des sous-régions, dans le cadre notamment des Communautés économiques et financière régionales (CEDEAO, CEMAC, SADC,....)
- Capitaliser le savoir-faire international des pays émergents, notamment l'Inde, en favorisant la mobilisation de ses BPA et de ses consultants spécialisés



7. Agriculture sous contrat (ASC)

7.1 Etat des lieux

7.1.1 Concept d'ASC

Par agriculture sous contrat (ASC)³⁶, on entend la production agricole régie par un accord passé entre un acheteur et un producteur, qui établit les conditions relatives à la production et à la commercialisation d'un ou plusieurs produits agricoles. En général, l'agriculteur accepte de fournir certaines quantités d'un produit agricole donné qui doit répondre aux normes de qualité établies par l'acheteur et qui doivent être disponibles à une date et un lieu fixés par l'acheteur. En contrepartie, l'acheteur s'engage à acheter le produit selon le système de prix fixé et, dans certains cas, à appuyer la production en fournissant par exemple du crédit, des intrants, l'aménagement du terrain et des avis techniques.

7.1.2 Caractéristiques

En général, tous les genres de produits agricoles peuvent faire l'objet d'un contrat ASC. Il existe de nombreux exemples d'accords d'agriculture contractuelle ayant donné de bons résultats pour la plupart des productions végétales et pour l'élevage. On dispose également d'exemples dans le secteur des forêts, de l'aquaculture et de la production de fibres ainsi que pour les fleurs et le tabac. **L'agriculture contractuelle** peut s'appliquer pratiquement à tous les produits mais il n'en reste pas moins que les succès concernent **surtout les produits à haute valeur ajoutée ou destinés à la transformation et/ou aux exportations**. En effet, il existe davantage de risques de ventes détournées et de non respect des contrats lorsque les produits font l'objet d'une forte demande locale et d'un commerce traditionnel.

De fait, les acheteurs de l'ASC préfèrent souvent contracter avec les moyens et grands agriculteurs de façon à s'assurer plus facilement du respect des normes techniques et des délais de livraison ainsi qu'à diminuer leurs coûts de transaction.

Néanmoins, l'ASC peut s'appliquer aux petits producteurs dans le cas de stratégies de différenciation par les coûts, pour bénéficier du faible coût de la main d'œuvre paysanne et du transfert d'une part de la prise de risque de marché et de production aux paysans, pouvant aboutir alors à une **relation commerciale asymétrique**. Cette situation caractérise notamment les filières intégrées traditionnelles à l'exportation, comme le coton, l'hévéa ou le palmier à huile. **Néanmoins, cette situation asymétrique défavorable aux petits producteurs peut être rééquilibrée grâce à leur organisation en OPs à vocation économique** (groupement des ventes, approvisionnement en intrants, négociation des prix et conditions contractuelles, lobbying,...). Dans ces domaines, l'appui de l'Etat et des ONG est essentiel pour renforcer la capacité des petits producteurs et de leurs organisations et pour assurer le respect des contrats et règlements.

7.1.3 Principaux avantages et risques de l'ASC

Les tableaux qui suivent résument du point de vue des producteurs, d'une part, et des acheteurs, d'autre part, les avantages, les risques et inconvénients de l'ASC comparés à une agriculture de subsistance.

Du point de vue des producteurs sous contrat	
Avantages	Inconvénients et risques
➤ Le promoteur fournit fréquemment les <u>intrants</u> et les <u>services</u> de production. Cette fourniture se fait en général à crédit par le biais	➤ Les agriculteurs, en particulier lorsqu'il s'agit de nouvelles cultures, courent le risque d'une <u>défaillance du marché</u> (<u>chute de la demande</u>) ou d'avoir des

³⁶ Ce chapitre s'est inspiré pour une large part du document « L'Agriculture contractuelle – Guide pratique », FAO, 2002.

d'avances du promoteur acheteur. ➤ De manière générale, le <u>financement</u> (et l'achat direct d'intrants et d'autres services si nécessaire) est facilité car le risque est considéré comme moindre par la banque. ➤ L'agriculture contractuelle introduit souvent une nouvelle <u>technologie</u> et permet aussi aux agriculteurs d'apprendre de nouvelles méthodes de production. ➤ Les agriculteurs courent souvent moins de risques relatifs aux <u>prix</u>, beaucoup de contrats les établissant par avance. ➤ L'agriculture contractuelle peut ouvrir de nouveaux <u>débouchés</u> aux petits agriculteurs qui autrement leur auraient été inaccessibles.	difficultés techniques de production. ➤ Une gestion inefficace ou des problèmes de commercialisation peuvent entraîner de la part de l'acheteur une <u>manipulation des quotas</u> de producteurs pour éviter d'acheter la totalité de la production sous contrat. ➤ Les acheteurs peuvent ne pas être fiables ou exploiter une situation de <u>monopole</u> de droit ou de fait. ➤ Le personnel des <u>acheteurs</u> peut être <u>corrompu</u>, en particulier pour ce qui a trait à l'allocation des quotas ou les procédures d'évaluation des achats (poids, qualité, enregistrements des données). ➤ Les agriculteurs peuvent être <u>amenés à s'endetter</u> à cause d'accidents de production et/ou d'avances excessives les mettant dans l'impossibilité de rembourser.
--	--

Du point de vue des acheteurs	
Avantages	Inconvénients et risques
➤ L'agriculture contractuelle en partenariat avec de petits agriculteurs est politiquement plus acceptable que, par exemple, la production dans les plantations où le salariat agricole est souvent misérable. ➤ Travailler avec de petits agriculteurs permet de surmonter les difficultés liées à l'accès à la propriété foncière pour les grandes entreprises productrices ("outgrouwer scheme", "petits planteurs"). ➤ La production est plus fiable que des achats effectués sur le marché libre (quantité et qualité). ➤ La société transfère une partie du risque de production aux agriculteurs familiaux. ➤ Les volumes de production sont	➤ Quand le statut foncier de certains petits producteurs est précaire. Cela peut compromettre la réalisation des contrats pluriannuels (conflits- éviction possible). ➤ Les obligations sociales ou culturelles peuvent influencer sur la capacité des agriculteurs de produire selon les indications de l'acheteur. ➤ Une mauvaise gestion et l'absence de dialogue avec les agriculteurs peuvent provoquer une rupture des approvisionnements et une mauvaise application des contrats. ➤ Les agriculteurs peuvent vendre hors contrat réduisant ainsi le flux de production de l'industrie de transformation.

<i>Du point de vue des acheteurs</i>	
<i>Avantages</i>	<i>Inconvénients et risques</i>
plus modulables en fonction du marché, grâce à la capacité de subsistance des petits producteurs.	

7.1.4 Exemples d'ASC et leçons de l'expérience

Dans le cas du coton, les situations entre les petits producteurs et les usines d'égrenage ont évolué de manière drastique en particulier en Afrique de l'Ouest en raison de la quasi-disparition des mécanismes de fixation des prix tels qu'ils étaient pratiqués auparavant et qui s'apparentaient à des dispositions administratives. L'approvisionnement du coton-graine aux usines étant souvent critique, on voit maintenant se développer des contrats-cadres basés sur des négociations entre les usines et les organisations de producteurs non seulement sur les prix mais aussi d'autres aspects de la production et de la transaction: on peut y traiter notamment des conditions de la fixation de ces prix, des services de vulgarisation et des crédits d'intrants (voir aussi les fonds de lissage au chapitre de la gestion des risques).

La production de sucré en Afrique se pratique souvent sous la forme d'une ASC qui lie petits planteurs de canne à sucre avec l'usine sucrière: c'est le système usine-petits planteurs", ("outgrower scheme" en anglais). Les configurations sont assez variées et en évolution comme le montre une étude réalisée en 2010 au Mozambique³⁷ : dans ce cas, par exemple, les résultats paraissent positifs en termes d'extension de la culture, d'augmentation de la production et de la satisfaction généralement exprimée par les petits agriculteurs qui y participent mais ils sont trop récents pour conclure de manière définitive. L'asymétrie de départ entre les gestionnaires de l'usine et les communautés paysannes peut être plus ou moins accentuée suivant le niveau d'organisation et d'éducation des petits agriculteurs. Le fait qu'une partie seulement de la population d'un village peut avoir l'opportunité de participer au système de plantation peut entraîner certaines divisions au sein de la communauté, d'autres aspects comme les ressources foncières, notamment celle des droits communaux sur la terre sont potentiellement conflictuels. Des organisations de petits planteurs existent mais elles ont été créées sous l'égide de - et sont quasiment "pilotées" par - le management de l'usine. En général, elles défendent peu ou mal les intérêts des associés et les contrats paraissent manquer de clarté. Les intérêts des deux parties (usines – petits planteurs) sont "globalement" convergents et la direction de l'usine exprime sa volonté de fortifier les associations en promouvant une structure de second degré dont il est aisé de comprendre qu'elle ne règle pas nécessairement la question. Les auteurs de cette étude recommandent de corriger ce manque d'autonomie et cette faiblesse de la représentation des petits planteurs, ils insistent notamment sur le rôle essentiel que devraient jouer les ONG ou d'autres organismes de développement pour la formation des organisations de petits planteurs, elle précise aussi que l'Etat, qui est absent de cette relation pour le moment, pourrait se manifester utilement au niveau local par ses agences d'appui et aussi par une assistance juridique pour les négociations entre les parties.

On perçoit depuis peu la volonté de certains gouvernements (du Mozambique et de Tanzanie par exemple) d'étendre cette formule d'ASC sur de vastes territoires qui ont un haut potentiel agricole avec l'idée de former des partenariats public-privé (PPP) qui soient capables d'augmenter sensiblement la production agricole en réduisant la pauvreté rurale ; ces expériences de "corridors de croissance agricole" peuvent générer des économies d'échelle importante, favoriser l'emploi, l'augmentation de revenus pour les ruraux et améliorer la sécurité alimentaire mais elles recèlent aussi des risques et des défis considérables concernant le foncier et l'utilisation des ressources naturelles, par exemple. Pour y faire face, les recommandations de l'étude sur la production de sucre au Mozambique semblent pertinentes, notamment avec l'accent mis sur l'appui aux organisations de

³⁷ Jelsma, I., Bolding, A., Slingerland, M. (2010) "Smallholders sugarcane production systems in Xinavane, Mozambique: Report from the field" Wageningen University.

producteurs ainsi que sur le rôle que devraient jouer les autorités locales. Bien qu'il s'agisse d'investissements privés qui par nature ne se décrètent pas, il y a des questions qui vont au-delà des aspects purement contractuels et engagent clairement le niveau politique: les questions d'équité par exemple, entre les villages, entre les personnes, entre les genres, entre les modes de vie (sédentaires-nomades) pour l'accès à ces opportunités, pour l'accès aux ressources naturelles, pour la sécurité des investissements, etc.

L'analyse des études de cas³⁸ et de la littérature spécialisée montre que l'ASC se développe fortement dans les PED et les pays émergents et qu'elle paraît dans son ensemble constituer un facteur de progrès pour les petits agriculteurs, à condition cependant que soient respectés les principes d'équité économique et sociale.

Ce respect dépend notamment :

- Du rôle régulateur et réglementaire de la puissance publique,
- De la transparence et de l'équilibre des dispositions contractuelles,
- Du rapport de force entre l'entreprise contractante et les producteurs, conditionné en particulier par le niveau d'organisation des producteurs,
- Du niveau de développement du secteur agricole et de la possibilité des producteurs de faire jouer la concurrence entre les acheteurs.

De fait, il existe un grand nombre de situations possibles par rapport à ces critères, mais aussi en fonction des types de filières concernées ainsi que du profil et de la stratégie des firmes intégrantes.

Impact sur la situation et le revenu des producteurs

De façon générale, il ressort des études de cas que l'ASC est globalement positive, notamment sur les points suivants :

- Revenus moyens des producteurs sous contrats supérieurs à ceux des producteurs indépendants pour les mêmes produits,
- Stabilisation et sécurisation des revenus,
- Prise en charge par la firme intégrante d'une partie des risques de marché,
- Accès des petits producteurs à des filières, des produits, des marchés et des techniques de production qu'ils ne pourraient avoir en restant isolés,
- Génération d'activités et de revenus importants pour des producteurs disposant de peu de terre, notamment par la production hors sol intensive (cas de l'élevage : autruches, lait, poulets).

Risques liés à l'asymétrie des relations contractuelles

Certains risques sont généralement notés en cas de production captive (comme cela est souvent le cas), entraînant une réduction de la marge des producteurs et leur possible fragilisation. Les principales raisons en sont :

- Une trop faible transparence des dispositions contractuelles,
- La surfacturation des intrants par la firme intégrante,
- La sous-évaluation de la qualité des produits achetés par la firme,
- La sous-évaluation du prix d'achat aux producteurs,
- La diminution de fait, imposée et imprévue, des quantités réellement achetées aux producteurs sous contrat.

Dans les cas étudiés, ces pratiques paraissent cependant limitées, en raison notamment de la stratégie à long terme des firmes³⁹ qui souhaitent maintenir une filière viable et durable. Ce défi est considérable et exigeant pour tous: une des conditions pour que l'ASC prospère dans les PED est l'établissement de la confiance entre des parties qui partagent peu de choses au départ, qui sont très distantes sur les plans culturels et qui s'engagent sur des transactions qui comportent des risques.

³⁸ Voir l'étude SIM BPA ASC

³⁹ Voir à ce sujet : Cotula, L. and Leonard, R. (eds), 2010 - Alternatives to land acquisitions: agricultural investment and collaborative business models, IIED/SDC/IFAD/CTV.

Un autre aspect plus difficile à mettre en évidence (selon une étude de faisabilité⁴⁰ d'un système de petites plantations en Zambie) concerne le fait qu'en laissant une partie du travail à l'usine et en se spécialisant sur certaines tâches (désherbage et irrigation sur sa parcelle) les producteurs peuvent se retrouver "liés" à leur nouvelle condition. Les revenus par ménage sont souvent plus importants qu'avant (jusqu'au double) on constate parfois un regroupement familial autour du producteur sous contrat avec des adultes qui ne trouvent pas tous du travail. Dans ce cas, le revenu par adulte redevient très comparable à celui des paysans qui cultivent librement leur parcelle.

Selon le **Rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde 2009**, la participation d'acteurs étrangers à l'agriculture peut prendre diverses formes, **l'investissement étranger direct (IED) et l'agriculture contractuelle** étant les deux plus importantes. Les principaux aiguillons de l'investissement agricole sont la disponibilité de terres et de ressources en eau dans les zones ciblées et la hausse rapide de la demande dans les pays d'origine de l'IED. Un grand nombre de ces pays ont enregistré une hausse de leurs importations de denrées alimentaires.

L'IED dans l'agriculture est en hausse, les flux annuels ayant triplé pour atteindre 3 milliards de dollars des États-Unis par an entre 1989-1991 et 2005-2007(...). En outre, les **sociétés transnationales (STN)** du secteur de l'agroalimentaire et de la grande distribution investissent aussi dans l'agriculture et dans l'agriculture contractuelle (forme de participation autre qu'au capital par laquelle, par exemple, une chaîne de supermarchés ou un transformateur étrangers de produits alimentaires achète des denrées par le biais d'un accord convenant du prix, de la quantité, de la qualité et d'autres conditions à respecter), ce qui accroît la participation réelle des STN à ce secteur. Par exemple, après avoir rapidement progressé au début des années 2000, les flux d'IED dans le seul secteur de l'alimentation et des boissons a dépassé 40 milliards de dollars en 2005-2007.

L'agriculture contractuelle est une forme importante de participation des STN à l'agriculture à divers points de vue: répartition géographique, intensité de l'activité exercée dans le pays, produits visés et types de STN concernés. Les STN prenant part à l'agriculture contractuelle et à d'autres formes d'activités sans participation au capital sont réparties dans plus de 110 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. L'agriculture contractuelle occupe aussi une place notable dans de nombreux pays émergents et pays pauvres tels que le Brésil, le Kenya et le Viet Nam. Elle porte en outre sur une large gamme de produits, allant de l'élevage aux cultures commerciales en passant par les denrées vivrières de base. Par exemple, Olam (Singapour) est une STN qui s'approvisionne au niveau mondial pour 17 produits agricoles, notamment les noix de cajou, le coton, les épices, le café, le cacao et le sucre.

Le World Investment Report et sa base de données peuvent être consultés sur les sites suivants:

<http://www.unctad.org/wir> et <http://www.unctad.org/fdistatistics>

7.2 Perspectives et voies d'amélioration

En Afrique sub-saharienne, bien qu'encore peu présente dans les filières vivrières et l'élevage, l'ASC peut constituer progressivement un mode d'organisation des chaînes de valeur agricoles très prometteur car elle permet souvent aux petits producteurs d'accéder rapidement à des marchés et des produits qu'ils ne pourraient atteindre seuls. Pour ces derniers, les principaux avantages de l'ASC sont l'accès à des technologies nouvelles et au crédit, l'accès aux équipements et aux savoir-faire spécifiques et, dans une certaine mesure, la garantie de prix et d'écoulement de leur production.

Le risque de l'ASC est évidemment l'instauration de relations économiques trop asymétriques, au détriment des petits producteurs isolés, face à des acheteurs intégrateurs généralement puissants et pouvant exercer des pressions avec le recours éventuel à la délocalisation. Pour atténuer ces effets, les gouvernements, avec l'appui des bailleurs de fonds, peuvent promouvoir les organisations de producteurs afin qu'ils soient en mesure d'occuper une meilleure position dans la chaîne de valeur.

Le Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation, Olivier De Schutter ⁴¹ a récemment abordé l'ASC. Quelques points importants de son analyse peuvent éclairer la réflexion:

⁴⁰ McKersie, B. and Hichaambwa M. 2011 – Socio-Economist Feasibility Study for the Enhancement and Extension of Kaleya Smallholder Scheme. Etude financée par la Commission, exécutée par Cardno Emerging Markets.

⁴¹ O. De Schutter, (Août 2011) "The right to food – Note by the Secretary General to the members of the General Assembly".

- Il appelle les **États** à exercer leur rôle au regard du droit à l'alimentation qu'il résume par la règle "respecte, protège, assume". Dans ce contexte "respecte" signifie que l'Etat lui-même ne peut pas prendre des mesures qui porteraient atteinte au droit à une alimentation adaptée; "protège" signifie qu'il faut empêcher cette atteinte au droit à l'alimentation de la part d'entreprises ou de particuliers; "assume" ("fulfil" en anglais) enjoint à l'Etat d'aider activement la population, de faciliter et sécuriser son accès à la nourriture. En l'occurrence, l'Etat doit surveiller les accords entre les petits producteurs et les acheteurs et il doit donner aux premiers les instruments pour améliorer leurs situations dans les chaînes de valeur.
- Il met en garde contre les **écueils** (et les dérives): l'endettement, le renforcement des inégalités hommes-femmes, le travail infantile (soumis à la pression pour honorer les contrats, la famille est parfois mise à contribution par le chef de famille), la monoculture de rente, etc.
- Il propose les **7 éléments pour une bonne pratique** de l'ASC: 1° une perspective à long terme basée sur l'intérêt commun bien compris entre les parties, 2° l'appui d'organisations de producteurs dans les négociations et leur suivi, 3° un traitement non discriminant entre les femmes et les hommes, 4° un mécanisme de fixation des prix juste et transparent, 5° des standards de qualité clairs, spécifiques et aussi simples que possibles, 6° des pratiques soutenables pour l'environnement (visant en particulier la fertilité des sols, à long terme et pas seulement la fertilisation à court terme) 7° des mécanismes d'arbitrage avec des médiateurs (ONG's).
- Il rappelle que différents **modèles associatifs** - qui n'ont rien de nouveau en soi – **peuvent être des alternatives à l'ASC ou éventuellement des options complémentaires**: les coopératives (ou d'autres formes associatives), des "joint ventures" ou associations entre des petits-producteurs organisés et des firmes de la chaîne de valeur qui travaillent sur un pied d'égalité⁴²), des expériences de production organisée pour le marché local⁴³.

7.3 [Recommandations concernant l'ASC](#)

- Une étape de réflexion basée sur des études fiables et ciblées, sur des échanges d'expériences est probablement nécessaire dans beaucoup de pays, ainsi que le renforcement général des capacités des petits producteurs et de leurs organisations pour comprendre et par la suite maîtriser les enjeux.
- La coopération peut aussi aider à mieux saisir les opportunités d'installation d'agro-industries et d'entreprises privées, disposant de marchés prometteurs et cherchant à établir des relations stables et équitables avec leurs fournisseurs agricoles.
- Dans le cadre de partenariat public-privé, l'appui pourrait porter sur la mise en place de structures de facilitation de ces investissements (environnement des affaires etc.), de réglementations incitatives mais aussi protectrices des petits producteurs, ainsi que de programmes de renforcement des capacités des organisations paysannes, interfaces nécessaires avec les agro-industries.

⁴² Dans le domaine du commerce équitable: "Divine chocolate" est un exemple <http://www.divinechocolate.com/default.aspx>

⁴³ Le Brésil a développé des expériences intéressantes dans ce domaine en impliquant les pouvoirs publics locaux.

8. Gestion des risques

En matière de gestion des risques (climat, prix), et par rapport à d'autres dispositifs relativement « rodés » (SIM, warrantage, ASC notamment), les dispositifs sont actuellement à un stade plus proche de la recherche que de la promotion et de l'élargissement.

8.1 Assurances indicielles

Les systèmes d'assurances indicielles (ou paramétriques)⁴⁴ font l'objet, depuis plus de dix ans, d'expériences pilotes, aux niveaux national et régional. Le principe de base est **d'indemniser « ex-ante »** les producteurs victimes de sinistres d'origine climatique, de façon à anticiper les phénomènes adverses sur la base de prévisions météorologiques et d'indices⁴⁵.

Le montant du dédommagement est fixé à l'avance et est payé automatiquement, avant même l'impact du sinistre, lorsque des **paramètres climatiques** prédéfinis atteignent un certain seuil également prédéfini (période sans pluie, excès pluviométriques, niveau des eaux,...). Le dispositif mobilise un panel d'institutions publiques et privées, telles que les compagnies d'assurances, les institutions bancaires, l'Etat, les instituts de météorologie, etc.

La mise en place représente des difficultés de tous ordres, notamment techniques puisqu'elles dépendent de la qualité des données météorologiques disponibles et des études de rendements des cultures dans différentes conditions.

En pratique, une fois mis en place, le système fonctionne souvent avec un assureur, un agent distributeur et les assurés. Le distributeur de l'assurance est parfois une institution de micro-finance, une banque qui octroie le crédit agricole aux producteurs ou le fournisseur d'intrants.

Bien qu'étant au stade expérimental, les dispositifs institutionnels de gestion du risque climatique sont riches d'enseignements. Deux exemples de mise en œuvre de ces systèmes d'assurance peuvent être cités, l'un au Kenya et un au niveau régional, dans les Caraïbes. Concernant ces assurances indicielles, les principaux handicaps évoqués sont la complexité et le coût du dispositif. Une étude récente CIRAD-NRI insiste sur la notion de « masse critique de bénéficiaires », à atteindre à travers des partenariats avec des institutions de micro-finance et grâce à la mise en réseaux des dispositifs d'assurance.

D'après un document du GRET réalisé par l'AFD⁴⁶, certaines expériences en cours séparent la couverture du risque au départ de la prime: une partie de celle-ci est versée à l'assureur gestionnaire de l'assurance indiciaire, le reste abonde un fonds de solidarité géré par des organisations de producteurs.

La CE co-finance pour 24.5 Mio EUR le Mécanisme Mondial d' Assurance Indiciaire (connu comme le GIIF pour "Global Insurance Index Facility") géré par la Banque Mondiale.

Une variante intéressante de cet instrument spécifique à l'élevage a été testée en Mongolie et au Kenya⁴⁷ avec des pasteurs nomades: l'assurance indiciaire basée sur la mortalité des troupeaux. Passé un certain seuil, dans le cas présent un taux de mortalité défini à l'avance, l'assurance remboursera le nombre de têtes de bétail correspondant à la différence entre le seuil et le taux observé, à un prix lui aussi convenu précédemment. Dans le cas du Kenya, ce ne sont pas des constatations individuelles qui définissent l'indice de mortalité mais des recoupements qui

⁴⁴ L'appellation varie: assurance indiciaire est l'expression la plus utilisée mais on rencontre aussi "assurance indiciaire climatique" ou "assurance indiciaire météorologique" (en anglais "index-based weather insurance").

⁴⁵ L'écart entre le dédommagement et la perte réellement subie est appelé 'risque de base': la difficulté consiste à trouver un indice suffisamment corrélé aux rendements de la production assurée pour réduire ce risque et raisonnablement simple, pour le mettre en place et l'utiliser.

⁴⁶ Compte-rendu du Séminaire de novembre 2010 "Assurance indiciaire et warrantage: quelles perspectives en Afrique de l'Ouest?" et rapport (2011) du même nom par Duffau, A., Lagandré, D., Chetaille, A., Rozenkopf, I., Horrard, G., Oggeri, B. – Etudes et Travaux N°28 - GRET

⁴⁷ Mude, A., Barrett, C.B., Carter, M.R., Chantarat, S., Ikegami, M., Mc Peak, J. (2010) index based livestock insurance for Northern Kenya's arid and semi-arid lands: "The marsabit pilot" International Livestock Research Institute.

déterminent un taux moyen sur une zone définie, sur la base de rapports de terrain concernant l'état global des troupeaux, corrélés avec les déclarations des pasteurs et aussi l'imagerie satellitaire avec l'indice d'activité photosynthétique qui est un "proxy" de la mortalité des troupeaux.

8.2 [Fonds de lissage](#)

La culture du coton s'est répandue en Afrique de l'Ouest notamment grâce à une forme d'agriculture sous contrat (voir plus haut "ASC") qui rassurait le petit producteur, mais dont le mécanisme de fixation des prix a eu comme corollaire un épuisement des ressources publiques (renflouées par la coopération) quand les prix se sont effondrés. Quand ce mécanisme a été abandonné une grande partie des producteurs s'est retirée de la filière sans toutefois trouver des alternatives pour assurer leurs revenus.

Jusque dans les années 1990, la gestion du risque-prix était assurée par les Etats à travers des caisses de stabilisation et des fonds de soutien. La libéralisation économique et la fin des subsides publics ont essouffé ces dispositifs laissant souvent les agriculteurs seuls et découragés devant la volatilité des cours internationaux. Le concept de fonds de lissage mis en place au Burkina Faso, depuis quelques années, avec l'appui de l'AFD a pour but d'atténuer au bénéfice des producteurs les fluctuations interannuelles des prix mondiaux du coton, par un système de prélèvements et de restitutions, en fixant notamment un prix plancher garanti, établi annuellement de façon consensuelle par tous les acteurs de la filière réunis au sein de l'interprofession.

Les principales différences avec les anciennes caisses de stabilisation portent sur la **gestion privée du fonds dans le cadre de l'interprofession** et sur le **mode de fixation des prix, transparent, négocié entre les acteurs et en relation avec la tendance des marchés**. Les conditions de viabilité de ces fonds sont notamment une interprofession forte et consensuelle ainsi que des marchés non structurellement en baisse.

8.3 [Recommandations concernant les instruments de gestion des risques](#)

- En ce qui concerne les assurances indicielles (météorologiques ou climatiques), la démarche la plus pertinente consiste à faciliter les échanges parmi les acteurs des filières impliquées sur le thème de la gestion du risque en agriculture, en permettant une observation régulière et informée des expériences menées (notamment avec le GIIF).
- En matière de fonds de lissage, en particulier, il faut sélectionner les filières cibles (en termes de marchés notamment), il conviendrait de concerter sur le plan régional, afin d'en supporter durablement l'incidence financière et d'appuyer la professionnalisation des acteurs. Le cheminement qui devrait être suivi passe par les étapes suivantes: la concertation, la mise en place de structures interprofessionnelles, la formation, l'information, et la participation active des bénéficiaires aux prises de décisions.



9. Coopération de l'UE et les instruments SIM, C-S, BPA, ASC

9.1 Les instruments SIM, BPA, ASC et la coopération de l'UE

9.1.1 Le consensus européen pour le développement

Le consensus européen pour le développement est l'expression la plus récente et aboutie de la politique UE⁴⁸. Parmi les neuf domaines d'intervention qui y figurent, on en retiendra deux où les instruments concernés dans cette étude (SIM, BPA, ASC) sont susceptibles d'être déployés. Le premier, "le commerce et l'intégration régionale", vise essentiellement⁴⁹, en ce qui nous occupe, le commerce international, tandis que le second, "le développement rural, l'agriculture et la sécurité alimentaire", serait plutôt centré sur les marchés nationaux.

Dans le livre vert⁵⁰ qui vise à accroître l'impact de la coopération, l'importance de l'agriculture, - notamment de l'agriculture familiale - et de la sécurité alimentaire, est réaffirmée: *"Développement et sécurité alimentaire vont de pair; l'expérience montre qu'une réforme agricole, couplée à la capacité de nourrir ses habitants, est une condition préalable pour tout pays à un développement plus large et à une réduction de la pauvreté. La plupart des personnes souffrant de pauvreté et de malnutrition dans le monde vivent dans des zones rurales où l'agriculture constitue la principale activité économique. Dans ces zones, les petites exploitations prédominent. (...) l'agriculture peut également jouer un rôle important de par sa capacité à stimuler une croissance généralisée des revenus"*

Le même document propose une manière concrète de traiter l'appui à ce secteur: *"(...) la production doit être envisagée dans le contexte d'une chaîne de valeur assurant un accès approprié au financement, à la transformation et aux marchés. À cet égard, les partenariats public-privé pourraient jouer un rôle important."*

9.1.2 Domaine du commerce

Dans son volet de développement, l'appui au commerce vise d'une part à aider les pays bénéficiaires à formuler et mettre en place leur politique commerciale (c'est "l'assistance liée au commerce") et d'autre part, à augmenter de manière plus générale les capacités productives et commerciales du pays en le dotant par exemple des infrastructures et de moyens de production et de transformation en vue d'améliorer leur position commerciale (dénommé l'"appui au commerce élargi"). C'est dans ce dernier cadre qu'une intervention est susceptible de générer ou d'appuyer des instruments tels que ceux envisagés dans l'étude⁵¹. C'est aussi le cas dans l'approche régionale et l'exemple le plus parlant est probablement le cadre du Programme tous ACP des denrées de base agricoles (connu comme le AAACP pour "All ACP Agricultural Commodities Programme", d'un budget de 45 M€ dont 15M€ pour le partenariat Coton). Enfin, l'appui aux petites et moyennes entreprises ainsi que les interventions pour certaines denrées de base (banane, sucre, coton) peuvent aussi déboucher sur les instruments dont il est question dans cette note.

9.1.3 Domaine du développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

Dans ce deuxième domaine, il convient de procéder par thème: dans celui du développement rural dans les PED, la communication intitulée « lutte contre la pauvreté rurale⁵² » met l'accent sur six priorités parmi lesquelles deux retiendront l'attention dans le cadre des instruments SIM, C-S, BPA,

⁴⁸ http://ec.europa.eu/development/policiesgen_fr.cfm

⁴⁹ Mais pas exclusivement: le volet "élargi" de l'appui au commerce (Wider Aid for Trade) améliore les capacités nationales de production, de transport qui ne sont pas seulement utilisées pour les produits d'exportation.

⁵⁰ Le titre complet: "La politique de développement de l'UE en faveur de la croissance inclusive et du développement durable: Accroître l'impact de la politique de développement de l'Union européenne" COM(2010) 629 final

⁵¹ Une série d'actions intéressantes d'assistance liées au commerce est décrite sur le document en référence sur ce site: http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/tradoc_118805_en.pdf

⁵² "fighting rural poverty" COM(2002) 429 final
http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COM_2002_0429_F_EN_ACTE_en.pdf COM(2002) 429 final

ASC: "assurer un accès plus équitable à la terre, aux marchés et aux services", d'une part et "gérer les risques et instaurer des dispositifs de protection sociale" d'autre part.

En ce qui concerne l'agriculture, on peut mentionner l'appui aux denrées agricoles (qui constitue un domaine d'intersection avec l'appui aux denrées de base dans le domaine commercial vu quelques lignes plus haut, focalisé dans ce cas-ci sur les produits agricoles⁵³.

Enfin, on peut mentionner que des instruments de gestion des risques de marché sont envisagés pour les denrées agricoles alimentaires dans le Programme Thématique de Sécurité Alimentaire ainsi que pour la Facilité Alimentaire. De fait la récente communication sur la sécurité alimentaire et l'agriculture⁵⁴ donne une vision très claire de ce qui est en jeu.

Les tableaux en annexes 5a et 5b présentent un échantillon d'actions pour le développement de SIM, C-S et BPA, financées par la Commission.

L'**annexe 5c** présente un aperçu de certaines actions des coopérations des État-membres dans ce domaine.



⁵³ La question de l'appui aux économies dépendantes de produits de base est traitée dans la communication 2009 (089).

⁵⁴ "The FSTP will help to capitalise on the lessons learnt from the experience gained in establishing safety nets and in food security reserve management; it will also assist in improving and expanding, where appropriate, the use of such market-based risk management instruments to reduce vulnerabilities, mainly those associated with adverse weather conditions".

10. Recommandations

Des recommandations spécifiques à chaque instrument (SIM, C-S, ASC, BPA, gestion des risques) apparaissent en fin des chapitres qui leur sont consacrés.

Pour tous les instruments

- Il est nécessaire d'intégrer les efforts dans leur contexte et de les concevoir au sein d'une politique sectorielle de l'agriculture dans chaque pays considéré. Pour certains instruments (SIM, BPA, assurances agricoles indicelles, notamment), l'approche régionale (au sein d'organismes économiques régionaux, par exemple), voire globale est indiquée.
- En ce qui concerne particulièrement les BPA, le warrantage (C-S) et l'ASC, l'analyse des chaînes de valeur, avec une forte implication des acteurs, et notamment des représentants des petits producteurs, est indispensable pour éviter les déconvenues.
- Plus que des questions de pertinence, ce sont les approches, les stratégies et les méthodes qui sont complexes car les écueils éventuels sont nombreux depuis une sous-utilisation des ressources (par exemple: certaines expériences malheureuses de SIM de première génération ont été sources de gaspillage) jusqu'à l'exploitation, voire l'assujettissement du paysannat (par exemple: une ASC qui reposerait sur des conditions défavorables ou iniques) en passant par l'exclusion des petits producteurs (par exemple: un système de warrantage sans appui en information et formation) sans oublier des problèmes annexes dans la gestion des instruments (corruption, incompétence).
- En tout état de cause, une composante essentielle de toute action pour appuyer ces instruments consiste à **renforcer la capacité des producteurs et de leurs organisations**, de façon à ce qu'ils puissent comprendre le fonctionnement économique des filières, qu'ils soient capables, le cas échéant, de négocier des contrats équitables et de les remplir durablement.

Harmonisation au sein de l'UE

Concernant ces différents instruments, **l'harmonisation au sein des coopérations de l'UE** pourrait contribuer à l'extension / scaling-up (géographique et en volume) des expériences et dynamiques en cours. La relative complexité de l'accès aux marchés agricoles des petits producteurs ruraux et l'importance que cette question revêt devraient provoquer une concertation accrue, une coordination des études et des activités de terrain. Les domaines d'appui abondent depuis les infrastructures structurantes, le développement institutionnel et le renforcement des capacités des organisations paysannes.

Etant donné le champ très large d'intervenants, d'initiatives⁵⁵, de mécanismes plus ou moins éprouvés dans l'appui à la commercialisation des petits producteurs et de leurs organisations, le souci de parvenir à une harmonisation dans le domaine exige de prime abord une concertation préalable et une forte coordination entre la Commission et les Etats membres. Cet effort devrait idéalement se réaliser dans les PED (dans les espaces de concertation sectorielle, par exemple) mais aussi au niveau des sièges de différentes coopérations⁵⁶, en recherchant activement l'appui des centres de recherche spécialisés.

⁵⁵ A titre d'exemple, la coopération française a opté pour une approche prudente concernant les BPA et paraît privilégier dans un premier temps, au moins pour l'Afrique sub-saharienne, l'appui au développement des systèmes de warrantage, qui contribuent fortement à la structuration et au fonctionnement efficient et équitable des filières agro-alimentaires. Un autre exemple représentatif est celui des programmes M4P (Markets for Poor) appuyés dans plusieurs régions du monde (Afrique anglophone, Asie du sud, Asie de l'Est) par la DFID et des Banques de Développement.

⁵⁶ La thématique de la commercialisation des petits producteurs (accès aux marchés, instruments, etc) a été abordée au 3è Forum Européen de Développement Rural qui s'est tenu à Palencia en Espagne en Avril 2011 (compte-rendu sur le web).

Voici quelques suggestions pratiques qui pourraient être considérées:

- Dresser un diagnostic fin et exhaustif des pratiques d'appui à la commercialisation des agriculteurs dans les PED. A l'image du travail en cours pour les SIM (AFD, CTA, CIRAD).
- Développer la concertation avec les institutions spécialisées (Banque Mondiale, CTA, FAO, AFD, USAID,) afin de parvenir à harmoniser les approches et les concepts.
- Mettre sur pied un dispositif de veille pour chaque thème : SIM, Bourses, warrantage, agriculture sous contrat, assurances, etc.
- Dans les zones (pays, régions) où des mécanismes sont expérimentés et/ou opérationnels, observer les pratiques et les résultats, communiquer les observations (mise en réseau de l'information sur Capacity4dev, par exemple), évaluer les conditions de leur pérennisation et accompagner leur mise en place.
- Favoriser les échanges entre les acteurs et institutions des pays aux mécanismes déjà performants, et leurs homologues de pays où ces instruments d'accès aux marchés ou de gestion des risques sont envisagés.
- Sélectionner des zones (pays, régions) pilotes d'implantation des dispositifs, se basant sur les conclusions du diagnostic évoqué plus haut.
- Privilégier les approches régionales (réseaux de SIM, de warrantage,...).

Annexe 1 Liste des abréviations

AAACP	All ACP Agricultural Commodities Programme
AFD	Agence Française de Développement
AFdL	Association du fonds de lissage
AGRIS	Agricultural Information System
ANOPACI	Association Nationale des Organisations de Producteurs Agricoles de Côte d'Ivoire
APE	Accords de Partenariat Economique
APFOG	Apex Farmers Organization of Ghana
ASARECA	Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa
ASC	Agriculture Sous-Contrat
ATP	Agribusiness and Trade promotion project
BF	Burkina Faso
BMZ	Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (Allemagne)
BPA	Bourse de Produits Agricoles
BRIC	Brésil, Russie, Inde, Chine
CAMID	Caribbean Agro-industrial Market Information Development
CARICOM	Caribbean Community
CBS	Central Bank of Somalia
CCI	Centre du Commerce International
CE	Commission Européenne
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFC	Common Fund for Commodities
CGIAR	Consultative Group on Agricultural Research
CICID	Comité Interministériel de Coopération Internationale pour le Développement (France)
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIRAD	Centre International en Recherche Agronomique pour le Développement
CMA-AOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture d'Afrique de l'Ouest et du Centre
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
Cotlook Index	Index des prix du coton
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale
DDC	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
DFID	Department for International Development (UK)
DIAPER	Programme d'amélioration des Instruments du diagnostic Permanent pour la sécurité alimentaire Régionale
DMDA	Dawanau Market Development Association
ECPDM	European Centre For Development Policy Management
ECX	Ethiopia Commodity Exchange
EM	Etats Membres
FAO	Food and Agriculture Organization
FARA	Forum africain pour la recherche agricole
FED	Fonds Européen de Développement
FL	Fonds de Lissage
FMI	Fonds Monétaire International
GAIDA	Ghana Agricultural Input Dealers Association
GAPTO	Ghana Agriculture Producers and Trade organisation
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IBLI	Index-based livestock insurance
ICAC	International Cotton Advisory Committee
ICTSD	International Centre for Trade and Sustainable Development
IFPRI	International Food Policy Research Institute
IG	Indication Géographique
IGAD	Intergovernmental Authority on Development
IICA	Institut interaméricain de Coopération pour l'Agriculture
ILRI	International Livestock Research Institute
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique

IRAM	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
ITC	Indian Tobacco Company
JAMIS	Jamaica Agriculture Information System
JSE	Johannesburg Securities Exchange
KACE	Kenya Agricultural Commodity Exchange
LARES	Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
LMIS	Livestock Marketing Information System
M4P	Making markets work better For the Poor
MACE	Malawi Agricultural Commodity Exchange
MCA	Moshi Coffee Auction
MCX	Multi Commodity Exchange (India)
MISTOWA	Market Information Systems and Traders' Organizations in West Africa
MNS	Market News System
NAMIS	National Agricultural Market Information System
NCDEX	National Commodity and Derivatives Exchange (India)
NRI	Natural Ressources Institute
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMC	Organisation mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PICA	Point d'information Commerciale Agricole
PICA	Point d'information commercial agricole
PIM	Points d'Information de Marché
PIN	Programme Indicatif National
PIR	Programme Indicatif Régional
PMA	Pays les Moins Avancés
PMA	Plan for modernisation of agriculture
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRCC	Programme de Renforcement des Capacités Commerciales
PVD	Pays en Voie de Développement
RATIN	Regional agricultural Trade Intelligence Network
RCS	Rural Cooperative Society
RSA	Republic of South Africa
SADC	South African Development Community
SAFEX	South African Futures Exchange
SIDA	Swedish International Development cooperation Agency
SIM	Système d'Information de Marchés
SMIAR	Système Mondial d'informations et d'alerte rapide
SMS	Short message service
SOGEMAF	Société de Gestion du Marché Frontalier
SPG	Système des Préférences Généralisées
TDC	Trade for Development Center
UBT	Unité de bétail tropical
UCE	Uganda Commodity Exchange
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	UNited nations Children's Emergency Fund
UPBM	Union des producteurs de Bananes de Macenta (Guinée)
USAID	United States Agency for International Development
WRS	Warehouse Receipt System
WUR	Wageningen University and Research centre
ZAMACE	Zambia Agricultural Commodity Exchange
ZIMACE	Zimbabwe Agricultural Commodity Exchange

Annexe 2 Bibliographie

Rappel : l'étude qui a servi de base à cette note d'information:

Bouchitté A., Dardel, S (2010). "Revue de quelques approches d'appui aux petits producteurs des pays en développement pour la commercialisation des produits agricoles, notamment les systèmes d'information des marchés (SIM), les bourses de produits agricoles (BPA) et l'agriculture sous contrat (ASC)".

Etude commanditée par la Commission

Titre	Editeur - Auteur	Année	Contenu
The right to food – Note by the Secretary General to the members of the General Assembly	O. De Schutter	2011	Rapport sur le droit à l'alimentation adaptée avec une analyse de l'agriculture sous contrat et des modèles alternatifs.
Renforcer les capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010 et ses incidences sur le warrantage au Niger	Addoh, S.L. et al. Afrique Verte International [AFD/Inter-réseaux/ADPRINA	2010	Les avantages et les limites du warrantage avec des cas pratiques en Afrique de l'Ouest.
Etude de cas sur l'expérience de warrantage dans le sud ouest du Burkina Faso	Somda, M. D., Kaboré, S., Bastard, G., Broutin, C.	2010	Synthèse présentée à l' Atelier régional de formation sur le renforcement de capacités des organisations de producteurs à répondre à l'évolution de l'agriculture moderne dans le cadre du programme AAACP financé par la Commission.
Commodity exchanges and smallholders in Africa International	Robbins, P. in collaboration with Catholic Relief Services Institute for Environment and Development / Sustainable Food Lab	2011	L'état des lieux (assez critique) pour les BPA du Kenya, de l'Ethiopie, de l'Ouganda, Malawi et Zambie.
Smallholders sugarcane production systems in Xinavane, Mozambique: Report from the filed" Wageningen University	Jelsma, I., Bolding, A., Slingerland, M.	2010	Une étude assez fouillée d'un système de petites plantations (outgrower scheme).
Assurance indicielle et warrantage: quelles perspectives en Afrique de l'Ouest?	Duffau, A., Lagandré, D., Chetaille, A., Rozenkopf, I., Horrard, G., Oggeri, B. - Etudes et Travaux N°28 - GRET	2011	Compte-rendu du Séminaire de novembre 2010 et rapport d'analyse complet mis en ligne en 2011
Index based livestock insurance for Northern Kenya's arid and semi-arid lands:"The marsabit pilot" International Livestock Research Institute.	Mude, A., Barett, C.B., Carter, M.R., Chantarat, S., Ikegami, M., Mc Peak, J.	2010	Une adaptation de l'assurance indicielle pour l'élevage et les pasteurs nomades, avec utilisation de l'imagerie satellitaire.
L'assurance basée sur un indice climatique: potentiel d'expansion et de durabilité pour l'agriculture et les moyens de subsistance en	P. Hazell, J. Anderson, N. Balzer, A. Hastrup Clemmensen,	2010	Un état des connaissances sur les assurances indiciaires climatiques.

milieu rural	U. Hess et F. Rispoli, FIDA		
Evaluation de la coopération de la Commission Européenne dans le domaine du développement rural	Commission - ADE	2007	Evaluation très générale : désaffection par la CE ; impact et efficience faibles mais pertinence du secteur si améliorations
Alternatives to land acquisitions: agricultural investment and collaborative business models, ¹ McKersie, B. and Hichaambwa M. 2011 –	Cotula, L. and Leonard, R.- IIED/SDC/IFAD/CTV.	2010	Quelques cas d'ASC avec un objectif inclusif
Socio-Economist Feasibility Study for the Enhancement and Extension of Kaleya Smallholder Scheme.	Etude financée par la Commission, exécutée par Cardno Emerging Markets.	2011	Un aperçu du système de petites plantations (outgrower scheme)
Marketing extension guide	FAO - Andrew Shepherd	2000	Guide pratique destinés aux promoteurs agricoles pour la commercialisation agricole.
Accroître le pouvoir de marché des agriculteurs-Instruments et contraintes - Séminaire	Collectif Stratégies Alimentaires (ONG et OP africaines)	2009	Minute des discussions. Experiences concrètes en Europe et PVD – Peu structuré
Faire fonctionner les systèmes de marché ? Pour les pauvres ?	Jorg Meyer-Stamer – Revue Actualité des services aux entreprises n° 13 DGCID et DDC	2007	Résumé assez théorique de l'analyse critique de l'approche M4P
Making Market Systems Work Better for the Poor – Summary of introduction to the concept.	DFID / SDC	2008	Résumé de l'approche des marchés inclusifs
A synthesis of the making markets work for the poor (M4P) approach	DFID/SDC	2008	Justification et présentation de l'approche M4P
M4P approach – Lessons learnt	DFID/SDC	2009	Expérience acquise provisoire car projets M4P encore jeunes
Comparing M4P and SLA frameworks : complementarities, divergence and synergies – Discussion paper	SDC – ike Abu	2007	Intéressant sur les différences et complémentarités entre les 2 approches
Des réalités variées d'organisations interprofessionnelles (OIP) en Afrique de l'Ouest	CTA et Inter-réseaux	2008	Descriptions résumées d'OIP africaines de l'Ouest
Consultation d'experts sur les SIM et les bourses d'échange agricoles : renforcer les signaux du marché	CTA – Réunion d'expert à Amsterdam	2005	Présentations de cas de BPA et SIM en Inde, RSA, Kenya, Malawi, Zimbabwe, Afrique verte
Accès au marché et commercialisation des produits agricoles – Valorisation d'initiatives de producteurs	Inter-réseaux AFD/CTA – Anne Lotoré et Patrick Delmas	2009	Enseignements d'analyses participatives d'initiatives des OPs pour une meilleure commercialisation en Afrique Subsaharienne francophone
Visite d'étude sur le système des certificats d'entrepôt et les BPA – Rapport de voyage	Gideon E. Onumah - NRI	2009	Enseignements très utiles sur les BPA et le warrantage en Afrique du Sud et en

			Tanzanie.
L'agriculture contractuelle – Guide pratique pratiques	Eaton Charles et Shepherd Andrew W. - FAO	2002	Avantages et problèmes, typologie, conseils pratiques, gestion et suivi des projets
Contract farming in Indonesia – Smallholders and agribusiness working together	Dr Ian Patrick – UNE / ACIAR	2004	Etude de cas d'ACE à Bali et Lombok (melons, semences de maïs et de riz, tabac, anacardes, algues). Résultats positifs
Contract farming in developing countries: an overview – Working paper	Jos Bijman – Wageningen University	2008	Conclusions positives et utilisables. Bibliographie sur études de cas et problématiques
Improving farm-to-Market Linkages through contract farming - A case study of Smallholder Dayring in India (Rajasthan state)	Pratap S. Birthal and others - IFPRI	2008	Conclusions positives pour petits producteurs. Leçons de l'expérience intéressantes
Potential of contract farming for smallholder agriculture – The Zimbabwe case study	John J. Woodend - FAO	2003	Description concrète des cas d'ASC du Zimbabwe et des différents pays d'Afrique de l'Est. Problèmes et recommandations
Contract farming for smallholder livestock producers in developing countries – Working paper	Maria Angeles and others – Pro poor livestock initiative - FAO	2008 ?	Revue de la littérature spécialisée
Case studies of agri-processing and contract agriculture in Africa	Denis Sautier and others	2006	Cas en Afrique du Sud, en Afrique de l'Ouest et au Kenya
Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés – WP 1 – Contexte - Résumé	ESFIM (inception phase) – Jos Bijman and others	2007	Principaux défis pour l'insertion des PP dans les marchés internationaux, régionaux et locaux – Réponse des politiques nationales et internationales
Empowering Smallholder farmers in Markets :National and International policy initiatives – WP 1		2007	
Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés – WP 2 – Réponse innovatrices des OPs - Résumé	ESFIM (inception phase)- Gideon E Onumah and others	2007	Description des différents types de relations améliorées entre OPs et marchés - Problématiques
Empowering Smallholder farmers in Markets : Changing agricultural marketing systems and innovative responses by producer organization – WP 2		2007	
Empowering Smallholder farmers in Markets : Ongoing and planned development initiatives in support of rural producer organizations and their rôle on making markets work for pro-poor development – WP 3 - Part 1: Background and key findings	ESFIM (inception phase)- Felicity Proctor	2007	Analyse d'une sélection de 22 programmes / projets, bilatéraux ou multilatéraux concernant l'appui à l'organisation pro-poor des marchés et l'appui aux Ops, principalement en Afrique au Sud du Sahara.
Empowering Smallholder farmers in Markets : Ongoing and planned development initiatives in support of rural producer organizations and their rôle on making markets work for pro-poor		2007	

development – WP 3 - Part 2: Donor and development partner programmes			
Making value Chains work better for the poor – A toolbook for practitioners of value Chain Analysis	M4P / DFID	2008	Guide pratique et bien fait pour l'analyse détaillée des filières agro-alimentaires (organisation, gouvernance, coûts, revenus emplois) et les voies d'amélioration en faveur des petits producteurs
Les bourses aux céréales: la commercialisation des céréales locales en réponse à l'insécurité de l'approvisionnement alimentaire	Inter réseaux – revue grain de sel – M. Haidara	2006	Historique, concept, organisation et impact des bourses céréalières au Mali
Système de commercialisation de la banane de l'UPBM - Guinée	INADER et UPBM	2007	Historique, concept, organisation et impact des mini bourses
Exchange traded Agricultural derivatives in South Africa	JSE / SAFEX	?	Guide pratique résumé de l'utilisation de la bourse agricole (produits dérivés) : définitions, procédures,...
NCDEX Spot Exchange – Mumbai-India	NCDEX – National Commodities derivatives exchange	?	Brochure de présentation de la bourse au comptant des denrées de base, y compris agricoles
Agriculture and poverty reduction: unlocking the potential	DFID Policy paper	2003	Note brève décrivant la politique DFID, avec quelques exemples
Commerce Agricole	GTZ	2008	Fiche descriptive du programme appui au commerce agricole dans les PVD
Fonds "politique commerciale et promotion du commerce"	GTZ	2007	Fiche descriptive
Agencia Española de Cooperación internacional	AECID	?	Présentation générale de la coopération espagnole, y compris appui au commerce
L'agriculture sous contrat et la paysannerie au Nigeria	Emmanuel Nabuguzi, in revue Politique Africaine	?	Analyse de la filière tabac. Exemple d'intégration verticale par la multinationale BAT.
Vue d'ensemble du système de commercialisation des céréales basé sur les bourses de produits agricoles en Afrique du Sud.	Gideon Onumah	2008	Organisation de la filière céréale et rôle des bourses.
Ethiopian ACE	Bemmet Aschenaki	?	Présentation Power Point de la future bourse agricole et du WRS Démarrage en 2010
Réduire les contraintes liées à la commercialisation et améliorer les revenus des producteurs grâce aux systèmes de récépissés d'entrepôt : le cas des secteurs du café et du coton en Tanzanie	Gideon E. Onumah et Fidelis Temu	2008	Impact du système de WRS sur les filières café et coton libéralisées

India: developing a new ecosystem for agricultural trade, risk management and finance	Lamon Rutten joint Managing Director MCX FAO - UNCTAD	2007	Présentation Power-Point – Rôle de l' BPA MCX (Mumbai) dans l'évolution de l'agriculture indienne (Bourses, WRS, MIS,...)
Innovative mechanisms in Latin American and Caribbean commodity exchanges	Ms. Leonela Santana-Boado, FAO - UNCTAD	2007	Présentation Power-Point – Rôle des Bourses, WRS, MIS,...- Brésil, Argentine,...
The Developments of Commodity Exchanges in China	Li Xigui China National Grain & Oils Information Center FAO - UNCTAD	2007	Présentation Power-Point – Liste et activités des bourses de denrées et agricoles en Chine
Commodity exchanges and derivatives markets – The new world	Ann Berg FAO - UNCTAD	2007	Présentation Power-Point Analyse comparative des ACE et marchés dérivés
Pan African Multi Commodity Exchange PACDEX	Anthony Adendorff PACDEX	2007	Présentation Power-Point, présentation du projet de bourse pan africaine, en cours de réalisation
Market-based Risk Management and Insurance for Developing Countries	Alexander Sarris Director, Trade and Markets Division, FAO	2007	Présentation Power-Point – Présentation et utilité des différents types d'assurance agricoles pour les PVD
Improving the functioning of commodity markets in developing countries: Practical experience	Common Fund for Commodities CFC	2007	Présentation Power-Point – Rôle du CFC dans le développement des ACE, WRS et PRM (Price Risk Management)
Commodity Exchanges: The Indian Experience and its Relevance for Central Africa	Adam Gross Director of Strategy – Bourse Africa	2009	Présentation Power-Point Description des bourses agricoles en Inde. Intérêt et besoins d'adaptation pour une BPA Afrique centrale.
Bourse Africa / Bourse Central Africa	Central Africa Comex - Yaounde	2009	Présentation Power-Point – Bourse Afrique centrale en projet, comme antenne de la bourse pan africaine basée au Botswana – Appui de la BPA MCX de Bombay
Establishing an African commodity exchange: Lessons from the Indian experience	Girish Raipuria, Head of Operations – Bourse Africa	2009	Présentation Power-Point Description des bourses agricoles en Inde. Intérêt et besoins d'adaptation pour une BPA Pan Africaine
The Kenya Agricultural Commodity Exchange Limited (KACE) : Linking Farmers to Markets	A. Mukhebi and J. Kundu	2009	Présentation Power-Point Développement MIS 2 ème génération mais pas encore véritable BPA – Rockefeller F. et Kofi Anan
Projet de création d'une bourse régionale de produits de base (CEMAC)	Goura B. Dang – SOKARIS CONSULTING, INC.	2009	Présentation Power-Point Historique, objectifs et composantes du projet de BPA pour l'Afrique Centrale
Zambia Agricultural Commodity exchange – ZAMACE – A case study	Auteurs variés	2009	Présentation Power-Point Présentation de la ZAMACE et des difficultés de fonctionnement (BPA et WRS)
Recent commodity market developments: trends and challenges	Note by the UNCTAD secretariat	2008	Evolution récente et tendances du prix des produits de base

Commodity Exchanges: Facilitating trade and empowering farmers in the developing world	Leonela Santana-Boado Economic Affairs Officer Special Unit on Commodities UNCTAD, Geneva	2009	Résumé du rôle de la CNUCED concernant les BPA des PVD
Vue d'ensemble du système de commercialisation des céréales basé sur les bourses de produits agricoles en Afrique du Sud	Gideon Onumah	2008	Historique, situation actuelle et tendance du marché des céréales (BPA, WRS,...)
AGRA Warehouse Receipt Support	AGRA - Anne Mbaabu	2009	Présentation Power-Point Approche méthodologique et rôle d'AGRA pour l'appui aux WRS
Agricultural marketing Systems Development programme AMSDP – Report and recommendation of the President	IFAD	2001	Document de projet
Marchés ruraux – Expérience de FERT et MIVWATA en Tanzanie	FERT – divers auteurs	2009	Présentation des objectifs, méthodes, activités, résultats et leçons du programme d'appui aux marchés ruraux
Review of Warehouse Receipt System and Inventory Credit Initiatives in eastern and Southern Africa	Jonathan Coulter	2009	Analyse des différentes approches et résultats du WRS - recommandations
Support project to strengthen commercial capacities of agricultural producers in Tanzania – Final external evaluation	Match maker Associates Ltd	2009	Evaluation ex-post et recommandations concernant le programme FERT / MIVWATA
Major lessons from the FERT / MIVWATA programme in Tanzania	FERT	2009	Leçons de l'expérience du programme d'appui aux marchés ruraux
Les Systèmes d'Information de Marché (SIM) : Des dispositifs efficaces pour une meilleure transparence des marchés ?	CTA, Inter-réseaux	2008	Revue des concepts, présentation de quelques SIM
Le PICA Idéal (version 1)	MISTOWA / USAID	2006	Description des PICA, montage, gestion, exemples
Des réalités variées d'organisations interprofessionnelles en Afrique de l'Ouest	CTA, Inter-réseaux	2008	Présentation de quelques OIP, d'accords interprofessionnels
Les services d'information sur les marchés – Théorie et pratique	FAO	1995	Bilan des SIM
Les systèmes d'information sur les marchés. Est-ce utile ? Pour qui ? Pour quoi ? » compte-rendu de la 9 ^{ème} Conférence des « Mardis du BAME »	Institut sénégalais de recherche agricole, ISRA	2005	Rappel des concepts, de l'utilité des SIM
Organisations de producteurs et organisation d'espaces de marchés. Analyses transversales issues du Groupe de travail Inter-réseaux « Accès au marché et commercialisation des	CTA, Inter-réseaux	2009	Bilan d'actions des OP en matière de commercialisation des produits agricoles

produits agricoles			
Compétitivité de l'agriculture : l'information de marché, vecteur déterminant	Amadou Fall (journaliste)	2009	Intérêts et limites des SIM et observatoires
Systèmes novateurs de conseil agricole utilisant les TIC : essai d'inventaire	Bulletin « L'actualité des services aux entreprises », n°18	2009	Revue de TIC en appui aux SIM
Intérêts et limites des Observatoires et des filières agricoles pour les politiques de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté dans les pays en développement	B.F. Dupaigne, IRAM	2002	Concept de l'Observatoire, distinction avec le SIM
Des dispositifs de diffusion de prix à des systèmes d'information de marché (SIM) à géométrie variable	J. Egg / F. Galtier	1998	Historique des SIM, bilan, pistes de développement
Le « paradoxe » des systèmes d'information de marché (SIM) : une clef de lecture issue de l'économie institutionnelle et de la théorie de la communication	J. Egg / F. Galtier	2003	
Le Système d'information sur les marchés (SIM) : condition nécessaire à la réussite de nos opérations de commercialisation Expérience de l'ANOPACI	S. Kouaou, I. Sindikubwabo	2007	Expérience d'une organisation de producteurs en Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre d'un SIM
« Vegetable market information and consultation systems in the Mekong region »	H.B.An (RIFAV), P. Moustier (CIRAD)	Mai 2005	Le concept SIM, présentation des SIM Indochine
« SIMs : rétablir l'équilibre »,	bulletin ICP update du CTA, n°47,	février 2009	Présentation succincte d'expériences de communication d'informations
Warana: The Case of an Indian Rural Community Adopting ICT	Simone Cecchini Monica Raina	2002	Cas d'un SIM de coopératives de production de canne à sucre en Inde
Inventaire des services d'information agricoles novateurs utilisant les TIC	M. Gakuru, K. Winters, F. Stepman, FARA,	2009	Passage en revue des SIM et TIC
Background paper on UNCTAD activities regarding information market systems, commodity exchange, supply chain finance in eastern et Southern Africa	UNCTAD, All ACP Agricultural Commodities Program,	Juin 2008	Capitalisation des dispositifs existants
Kenya : s'assurer contre la sécheresse	IRIN News	Février 2010	Description du dispositif d'Assurances sécheresses pour le bétail au Kenya
Améliorer le fonctionnement des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest	IRAM / LARES B. Faivre Dupaigne, P. Alary, R. Blein, B.G. Soulé	Février 2008	Analyse et proposition de pistes pour l'amélioration la commercialisation, avec entre autres : assurances, SIM
"La nécessaire intervention publique pour stabiliser les prix"	F. Galtier, CIRAD, Bulletin Perspectives n°2,	Novembre 2009	Théories et exemples de mesures d'interventions sur les prix

« Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés : Contextes de politique nationale et internationale » résumé	WUR – CIRAD – NRI,	Août 2007	Analyse des divers instruments d'accompagnement, dont les assurances
« Efficacité des politiques de stabilisation des prix alimentaires en Afrique de l'Ouest - <i>Le cas du Mali</i> »	» F. Galtier (CIRAD), L. Diakitè (IER), S. Diarra (OMA)	Nov 2009	Stratégies en Afrique de l'Ouest face aux fluctuations de prix
« Comment gérer l'instabilité des prix alimentaire dans les PVD ? »	F. Galtier, CIRAD	Novembre 2009	Passage en revue des dispositifs de gestion des risques-prix
« L'économie cotonnière des pays africains de la zone franc dans la tourmente de la mondialisation. Une illustration à partir de l'exemple du Burkina Faso »	A. Schwartz, IRD	Février 2010	Fonds de lissage
Fonds de lissage burkinabé : «Depuis la campagne 2006-2007, le mécanisme fonctionne»	D Lasserre, Article Momagri	2009	Fonds de lissage, expérience Coton BF / AFD
Evaluation à mi-parcours du Partenariat UE-Afrique sur le Coton	N. Gergely, F. Bioche, N. Zanfongnon,	Juin 2009	Fonds de lissage et autres pratiques de gestion des risques, filière coton
Abondement initial du fonds de lissage de la filière cotonnière burkinabé »	AFD Ouagadougou	Février 2010	Détails du fonds de lissage sur la filière coton au BF
Can Financial Markets be Tapped to Help Poor People Cope with Weather Risks?	<i>Banque Mondiale / J. Skees, P. Varangis, D. Larson, P. Siegel</i>	Mars 2002	Conceptualisation et exemples liés à l'assurance climatique
The performance of index based livestock insurance : ex ante assessment in the presence of a poverty trap”,	Banque Mondiale/USAID/ILRI	Novembre 2009	Description de l'index IBLI d'assurance calamités relatives aux animaux
Livestock Insurance for Pastoralists in Kenya	ILRI www.blip.tv	Janvier 2010	Introduction au concept d'index d'assurance IBLI
Note d'information sur la mise en place de la facilité régionale des fonds de lissage du prix du coton	Commission UEMOA	Mars 2010	Propositions pour un mécanisme de soutien aux fonds de lissage filière Coton

Annexe 3 Sites internet utiles

NOM DU SITE	ADRESSE INTERNET	PRINCIPAUX ORGANISMES IMPLIQUES / FINANCEMENT	OBJET
AAACP - All ACP Agricultural Commodities Programme -	http://www.euacpcommodities.eu/fr	CE et pays ACP Plan d'action UE produits de base, dépendance et pauvreté	Description du programme (cadre logique, activités,...) ; état d'avancement ; documentation en relation avec la problématique « markets pro poor »
AECID Agence de développement espagnole	http://www.aecid.es/export/sites/default/web/galerias/programas/Vita/descargas/hambre_resumen_fra.pdf	Ministère des Affaires Etrangères	Information sur les objectifs, thématiques, actions, moyens de la coopération espagnole. Lien direct avec le document de stratégie de lutte contre la faim.
Afrique Verte – Portail international	http://www.afriqueverte.org/	ONGs : AcSSA, AMASSA, APROSSA et Afrique Verte,	Sécurité et la souveraineté alimentaires au Sahel – Bourses céréalières
AGRICORD – Réseau de 7 ONGs internationales pour l'appui aux OPs agricoles des PVD	http://www.agricord.org/about	AFDI, Agriterro, FERT, Trias, SCC, UPA-DI, IDACA	Renforcement des capacités commerciales des OPs agricoles des PVD : plaidoyer, échanges, partenariat, synthèses, formations,...
AGRITRADE - Portail du CTA consacré aux questions de commerce international des produits agricoles dans le cadre des relations ACP-UE	http://agritrade.cta.int/	CTA	Informations et analyses sur les questions clés pour les ACP notamment (APE, OMC, PAC, sécurité alimentaire) ainsi que sur les principaux produits de base
Banque Mondiale	www.worldbank.org	Banque Mondiale	Expériences en assurances agricoles, fonds de soutien
Bulletin d'information des Nations-Unies	www.irinnews.org	PNUD	Descriptif de l'expérience kenyane d'assurance climatique
Centre de ressources sur l'Agriculture Contractuelle	http://www.fao.org/ag/ags/contract-farming/index-cf/fr/	FAO	Bibliothèque, Boîte à Outils, Questions Fréquemment Posées (FAQ) et Liste de Liens.
Centre du Commerce International / CNUCED	www.intracen.org	ONU, divers bailleurs	Promotion des filières de rente
CFC – Common Fund for Commodities	http://www.common-fund.org/	ONU Financements EM ONU	Fonds pour le financement de projets en faveur des petits producteurs de denrées de base.
CTA - Centre technique de coopération agricole et rurale	http://www.cta.int/fr/	UE et pays ACP – Accord de Cotonou	Information, études, capitalisation et appui aux PVD ACP dans le secteur agricole
CTB – Agence de coopération belge	http://www.btcctb.org/fr/trade-development	Ministère fédéral de la Coopération belge	Information sur les objectifs, thématiques, actions, moyens de la coopération belge. Lien direct avec aspects commerce pro-pauvres.
DANIDA – coopération danoise	http://www.um.dk/en/menu/DevelopmentPolicy/DanishDevelopmentPolicy/Tradegrowthanddevelopment/	Ministère danois des Affaires étrangères	Information sur les objectifs, thématiques, actions, moyens de la coopération danoise. Lien direct avec actions en faveur du commerce pro-pauvres.
DDC – Agence de coopération suisse	http://www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Agriculture_Developpement	Ministère des Affaires Etrangères	Information sur les objectifs, thématiques, actions, moyens de la coopération suisse. Lien direct avec le volet appui aux

	rural/Systèmes de production et de prestation de services		initiatives et innovations rurales
DFID – UK Département du développement international	http://www.dfid.gov.uk/Global-Issues/How-we-fight-Poverty/Agriculture-and-food/Agriculture/	UK Gouvernement	Information sur les objectifs, thématiques, actions, moyens de la coopération du Royaume Uni. Lien direct avec agriculture
ELDIS -	http://www.eldis.org/	IDS	Portail et plateforme électronique général sur les problèmes de développement
ESFIM – Empowering Smallholder Farmers In Markets (programme)	http://www.esfim.org/	FIPA, ECART CTA, FIDA, AGRICORD	Politiques, réglementation et arrangements institutionnels pour des marchés inclusifs. Documents diagnostics (inception)
EUROPA – Direction du développement CE – Commerce international	http://ec.europa.eu/development/policies/9interventionareas/trade_fr.cfm	UE	Actions de la CE en matière de commerce international et d'appui aux PVD dans ce domaine
FAO – Division infrastructures et agro-industries	http://www.fao.org/ag/AGS/index_fr.html	FAO	Plateforme électronique et centre d'information et de conseil, notamment sur les liens entre producteurs agricoles et marché. Nombreuses études de cas.
GTZ – Agence allemande pour le développement	http://www.gtz.de/en/themen/laendliche-entwicklung/14850.htm	Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ).	Information sur les objectifs, thématiques, actions, moyens de la coopération allemande. Lien direct avec aspects chaînes de valeur
Hub Rural : appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre	www.hubrural.org	UE, MAE France, FIDA, CTA, ECDPM	Centre d'information sur les initiatives dans le secteur rural, formations,
IDS – Institute of Development Studies	http://www.ids.ac.uk/	UK institute de recherche et formation (Sussex) DFID, UE, CE, ONU	Information, publication, blogs,....
IFPRI – International food Policy Research institute	http://www.ifpri.org	Financements publics et privés très variés, dont CE	Information, publication, blogs,....Lien direct avec document sur assurances pro-pauvres
INFOCOMM – L'information de marché dans les produits de base	http://www.unctad.org/infocomm	CNUCED/UNCTAD Financement France et AAACP	Réseau mondial, synthèses sur les produits de base, informations sur les bourses agricoles émergentes, les partenariats public privé
INRA – Institut national de la Recherche Agronomique (France)	http://www.inra.fr	Ministère de l'Agriculture Ministère de la Recherche	Information, publication, blogs,....Certains programmes touchent aux problèmes des marchés pro-pauvres
Inter Réseaux -	http://www.inter-reseaux.org/	AFD, CTA, SOS Faim, MAAP	Débats et échanges d'expériences sur le développement rural au sein d'un réseau portant sur les pays du Sud (OPs, ONG, bailleurs)
International center for soil fertility and Agricultural development	www.ifdc.org	USAID	Décrit les activités du projet MISTOWA en matière d'informations commerciales
Jamaica Agriculture Market	www.ja-mis.com		Informations de marchés sur la Jamaïque

information system			
JSE / Grain Futures and options Bourse Johannesburg RSA	http://www.jse.co.za/Products/Commodity-Derivatives-Market/Commodity-Derivatives-Market-Product-Detail/Grain_Futures_Options.aspx	Johannesburg Exchange Stock	Informations, prix, liste des opérateurs et courtiers, contacts, statistiques
Livestock Insurance for Pastoralists in Kenya	www.blip.tv	ILRI	Description du dispositif d'assurance climatique au Kenya (film)
M4P Network - Resources, Information, Exchange to build sustainable markets that work for the poor	http://www.m4pnetwork.org/	DFID	Informations sur l'approche M4P, exemples de bonnes pratiques M4P, blogs, documentation
MISTOWA - network of regional market information systems and traders' organizations of west africa	http://www.mistowa.org/en/index.php	USAID/IFDC	Plateforme électronique d'échange d'information pour le développement du commerce agricole – Privatisée (ESOKO)
NCDEX – National Commodity and Derivatives Exchange Ltd – Mumbai India	http://www.ncdex.com/	NCDEX	Informations, prix, liste des opérateurs et courtiers, contacts, statistiques
Observatoires régionaux des filières agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre	www.observatoires.org	USAID	Centralise les sites des observatoires des filières oignons, fruits et légumes, tubercules mis en œuvre par la CMA/AOC
ONASA : Office National d'Appui à la Sécurité alimentaire du Bénin	www.onasa.org		SIM national du Bénin, chargé de collecte et traitement des prix de produits de première nécessité
Plateforme d'informations commerciales ESOKO	www.esoko.com	ATP (USAID)	Centrale d'informations sur les prix des marchés de 4 pays d'Afrique de l'Ouest : Ghana, Burkina Faso, Mali, Niger
Point Focal développement rural – Coopération suisse	http://www.sdc-ruraldevelopment.ch/en/Home/Book_Shop	DDC	Portail internet sur les actions de la Suisse, notamment en matière de marchés pro-pauvres
RATIN – Regional Agricultural Trade Intelligence Network	http://www.ratin.net/	EAGC SIDA, USAID, FSD-Kenya,	SIM régional et système d'alerte rapide pour l'Afrique de l'Est et du Sud
RESIMAO - Réseau des Systèmes d'Information des Marchés en Afrique de l'Ouest	http://www.resimao.org/html/fr/region/home	UE, CTA, USAID, IFDC, MISTOWA	Mise en commun et diffusion des informations sur les prix des SIMs nationaux. Appui au développement de ces SIMs.
ROPFA - Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest	http://www.ropfa.info/	OPs de dix pays de l'UMEOA	Amélioration des conditions d'exercice des activités des familles rurales : intégration sous-régionale ; décentralisation, mondialisation
Système d'information des marchés agricoles du Niger	www.sima.org	UE, CTA	SIM national céréales et bétail du Niger
Tanzania Coffee Board	http://dreamweaver.co.uk/tcb/about.html	Tanzania Coffee Board	Informations succinctes

Trade Development Center - Belgique	http://www.befair.be/	Ministère fédéral de la Coopération belge	Plateforme électronique spécialisée concernant le commerce pro-pauvre et équitable
--	---	--	---

Annexe 4 Quelques exemples de Bourses de Produits Agricoles Bourse agricoles

Pays	Filière (s)	Nom	Description	Promoteurs/Actionnaires	Type bourse
a) Guinée	Bananes	Mini Bourses bananes	Négociation groupée des prix et volumes – Programmation coupes et livraison – Pesage contrôlé	UPBM - Union des producteurs de bananes de Macenta	Marché physique Paie ment au comptant
b) Mali	Céréales	Bourses céréalières	Organisation des contacts et contrats OPs/commerçants	Afrique verte OP / Gie Jèka Feéré	Marché physique Paie ment au comptant
c) Malawi	Céréales autres	MACE – Malawi Agricultural Commodity exchange	Bourse régionale – Niveau SADC – Stade projet	Société à but non lucratif	Marché physique Paie ment à terme
d) Kenya	Céréales	KACE – Kenyan Agricultural Commodity Exchange Entreprise privée	SIM et points d'information locaux – rapprochement des offres et demandes		Marché physique et électronique Paie ment au comptant
e-1) Tanzanie	Café	Moshi Coffee Auction Tanzania Coffee Board	Organisation et régulation du marché du café arabica et robusta – Tierce détention fonctionnelle.	Tanzania Coffee Board Banques	Marché aux enchères électronique sur échantillons
e-2) Ethiopie	Café, Sésame, maïs	Ethiopian Commodity Exchange	Organisation et régulation du marché du café, sésame et maïs + SIM	Acteurs des filières concernées ; Etat	Plateforme électronique Marché au comptant et à terme
f) Afrique du Sud	Maïs, blé, soja, tournesol	Johannesburg Stock exchange (JSE / Commodity Derivatives (Ex SAFEX) Entité Privée	Véritable bourse avec chambre de compensation Lots minimum 25 à 100 tonnes – Certificats de dépôts	Banques Entreprises Unions de gros agriculteurs	Plateforme électronique Marché à terme et dérivés
g) Inde	Toutes denrées dont agricoles	NCDEX – National Commodity and derivatives exchange Ltd – Public company Ltd	Véritable bourse multi denrées basée à Bombay chambre de compensation Lots minimum 25 à 100 tonnes – Certificats de dépôts	Banques, NSE, cooperatives	Plateforme électronique Marché à terme et dérivés
h) Inde	Toutes denrées dont agricoles	NCDEX SPOT Public company Ltd	Marché électronique Sécurisation transactions et paiements	NCDEX (filiale)	Plateforme électronique Paie ment au comptant

Annexe 5a Exemples d'actions financées par le programme AAACP

Domaine d'action	Nom action	Région/Etat	Résultat attendu	Principales activités financées par AACP	Agence d'exécution	Montant contribution AACP EUR	Durée
SIM	Amélioration du portail INFOCOMM (réseau mondial de SIM sur les produits de base)	Pays ACP	Les acteurs des filières ont accès rapidement aux informations économiques pertinentes Transparence des marchés. Réduction de l'asymétrie d'information. Capacités d'analyse renforcées	• Utilisation des NTIC et convivialité du système • Traduction en trois langues • Elargissement aux informations stratégiques	CNUCED	150 000	Janvier 2009 à décembre 2011
BPA	Développement d'une BPA	Ghana	Facilitation de la commercialisation. Transparence des marchés et des prix. Liquidité des acteurs. Réduction de l'asymétrie d'information.	• Appui au projet de BPA existant • Renforcement des capacités • Atelier spécialisé	CNUCED	30 000	Décembre 2008-décembre 2010
BPA	Développement d'un réseau régional de BPA	Caraïbes	Facilitation des exportations. Transparence des marchés et des prix. Liquidité des acteurs. Réduction de l'asymétrie d'information.	• Etude du potentiel de BPA • Appui à la BPA de la République Dominicaine • Renforcement des capacités et ateliers • Diffusion des bonnes pratiques	CNUCED	70 000	Décembre 2008-décembre 2011
BPA	Appui à la création de BPA – filière anacarde	Tanzanie	Amélioration de l'efficacité et de l'équité au sein de la filière anacarde.	• Etude de faisabilité de la création d'une BPA spécialisée	CNUCED	30 000	Année 2010
BPA	Appui à la création d'une BPA	Cameroun	Facilitation des exportations. Transparence des marchés et des prix. Liquidité des acteurs. Réduction de l'asymétrie d'information.	• Etude de pré-faisabilité, avec focus sur la filière café • Ateliers de sensibilisation et concertation des décideurs et acteurs de la filière • Plan d'action	CNUCED	70 000	Années 2009 et 2010

Annexe 5b Exemples d'autres actions financées par la CE ayant un lien direct avec les instruments SIM, C-S, ASC

Nom	Objet	Mio EUR	Durée	Opérateurs	SIM	BPA	ASC	Général
AAACP – All ACP Agricultural Commodities Programme	Renforcement des acteurs des filières agricoles	45	2007-2012	CFC, FAO, ITC, CNUCED, Banque Mondiale	Appui au développement des SIM au bénéfice des petits producteurs	Préparation à la création des BPA (ateliers, études, formations, suivi). Instauration de grades et normes	Appui au renforcement des capacités commerciales des groupements de producteurs	Structuration des filières Construction de consensus Développement des assurances agricoles
PIP-2 Qualité et conformité Fruits et Légumes deuxième phase	Adaptation des producteurs / exportateurs agricoles ACP au marché international (fruits et légumes)	32	2009-2014	Exportateurs ; groupements de producteurs ; organisation de filière			Renforcement des capacités techniques et organisationnelles en matière de respect des réglementations et normes	
CTA - Centre technique de Coopération agricole et rurale	Facilitation de l'accès des pays ACP à l'information et savoir-faire des filières agricoles		Permanent		Appui au développement des SIM : information, études, ateliers, voyages étude	Préparation à la création des BPA : information, études, ateliers, voyages étude	Labels de qualité et indications géographiques Normes de sûreté alimentaire	Commercialisation des denrées agricoles
DIAPER - Partenaire technique : FAO	Appui aux SIM nationaux		1984-2000	FAO	Amélioration des instruments du diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire régionale.			
Appui aux marchés ruraux en Tanzanie - MIVWATA	Amélioration des infrastructures et du fonctionnement de 6 marchés locaux	1	2006-2009	FERT et MIVWATA	Mise en œuvre d'un SIM régional sur les cultures vivrières	Préparation aux BPA : structuration et fonctionnement des filières vivrières		Commercialisation des denrées agricoles
TASP – Trade and agricultural support in Tanzania	Appui à la compétitivité des filières thé et café – Préparation de l'appui aux autres filières	9,4	2010-2015	Gestion partiellement décentralisée au sein des administrations compétentes		Confortement des systèmes de commercialisation existants (enchères café)		Elaboration et mise en œuvre des politiques commerciales. Amélioration des standards de qualité et de

Nom	Objet	Mio EUR	Durée	Opérateurs	SIM	BPA	ASC	Général
								traçabilité
Development of SME in the Agro Industry sector in Cambodia.	Création d'un environnement favorable aux affaires – Appui technique et financier aux SME	8,9	2007-2012	Ministry of Industry, Mines and Energy	Développement des SIM			Politiques et réglementations favorables. Aux SME Structuration et développement de filières (riz, fruits, anacardier)
Market Information Systems – Phase II in Yemen	Amélioration et renforcement du SIM national	0,9	2004-2007	Ministry of Agriculture	Développement des SIM. (fruits et légumes)			Cellule d'analyse des politiques agricoles
Développement des exportations de lychee à Madagascar	Appui aux producteurs et transformateurs pour l'adaptation aux marchés européens				SIM sur les conditions d'importation en Europe et pays émergents		Relations contractuelles entre producteurs et agro-industrie	Structuration de la filière Traçabilité et adaptation aux normes européennes
Développement de la filière coton organique au Paraguay	Appui aux petits producteurs et compagnie cotonnière pour la certification organique et la recherche des marchés				SIM sur les opportunités de marchés de niche pour les produits à base de fibre de coton organique		Relations contractuelles entre producteurs et agro-industrie	Structuration de la filière Traçabilité et adaptation aux normes

Annexe 5c Aperçu sur les coopérations de certains Etats membres et les instruments SIM, C-S, BPA, ASC

Cette liste ne prétend certainement pas être exhaustive⁵⁷, elle vise seulement à illustrer brièvement l'intérêt que portent les Etats membres à la commercialisation des petits producteurs dans les PED.

Coopération allemande: la GIZ met en œuvre le programme Agricultural Trade dont l'objet est l'appui au commerce agricole en faveur des populations pauvres et de l'agriculture familiale. Ce programme porte notamment sur l'élaboration de concepts, de méthodes et d'instruments pour le développement des capacités en matière de commerce agricole. Ces éléments sont intégrés de façon transversale dans les projets de la Coopération au développement, dans les stratégies et les programmes des pays partenaires et dans le travail du Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Coopération belge : la coopération belge finance notamment le Trade for Development Centre (TDC), ayant pour objectif de promouvoir le commerce équitable, le commerce durable et l'aide au commerce, à la fois en Belgique et dans les pays en développement. Ce programme est un pôle de compétences mis en place par les pouvoirs publics afin de :

Coopération britannique: l'approche « des marchés pour les pauvres » (M4P) est une approche novatrice et structurée de développement qui vise à améliorer la participation des agriculteurs pauvres (hommes et femmes) à la croissance économique en adaptant les systèmes du marché et les filières agro-alimentaires à leur profit. Ce développement inclusif des marchés consiste notamment à inciter les entreprises privées à investir davantage, à créer plus d'emplois et à élargir l'accès des pauvres aux marchés des biens et des services.

Coopération danoise: Au cours de la présidence danoise de l'UE en 2002, le gouvernement du Danemark a pris une initiative "Commerce et développement – s'attaquer à la pauvreté". L'approche danoise implique l'intégration de sa coopération bilatérale dans les négociations internationales de l'OMC et la coopération de l'UE. Dans ce domaine, le Danemark soutient une organisation du commerce mondial bénéficiaire pour les pauvres, basée sur des principes libéraux, des règles explicites, et sur la transparence. De plus, par l'intermédiaire des projets qu'elle finance dans les différents pays partenaires, l'aide danoise contribue à développer le secteur privé et à permettre aux acteurs de base, et notamment les agriculteurs familiaux, à mieux exploiter les opportunités de marché, aux niveaux régional et international.

Coopération espagnole : l'AECID (Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo), placée sous l'autorité du Ministère des Affaires Etrangères est chargée de la mise en œuvre de la coopération. Les principales actions concernant le développement du commerce pro-pauvre comportent notamment la gestion post-récolte, la promotion des marchés locaux, la promotion de l'emploi rural non-agricole, ainsi que les systèmes d'information et d'alerte rapide.

Coopération française: mis en œuvre par l'AFD, le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC) et autres approches de 25 millions € (2005-2008) appuie des projets de développement et des études sectorielles liés au commerce, diversifiés et innovants, qui ont pour objectif d'améliorer les capacités d'exportation des pays en développement et d'améliorer leur connaissance pratique du commerce international.

Coopération suédoise: le SIDA est l'agence d'exécution du gouvernement suédois pour le développement international, placée sous l'autorité du Ministère des Affaires Etrangères. Parmi les 5 axes stratégiques prioritaires de développement mis en œuvre par SIDA figure le développement de la production et des marchés agricoles pro-pauvres.

⁵⁷ Elle pourrait être complétée lors d'une éventuelle version ultérieure.